



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITES

AUTONOMIE

SEPTEMBRE 2023

►
**Projections démographiques
pour les personnes âgées
Métropole de Lyon 2030-2050**

Introduction

Partie 1 – Le poids des personnes âgées dans la population totale : vers un bouleversement de la société ?	4
Projections nationales : le grand bouleversement	5
La métropole de Lyon au fil du temps : un devenir encore assez équilibré	6
Partie 2 – Le groupe des personnes âgées se révèle fort hétéroclite	8
Comparaison avec les départements référents : la Métropole de Lyon un peu moins impactée par le vieillissement	9
Répartition entre les jeunes et leurs aînés : de grosses différences entre les CTM de l’Est et celles l’Ouest	12
Des différences également entre les CTM périphériques et les CTM centrales pour les personnes âgées	13
Que peut-on en déduire pour les QPV de la Métropole de Lyon ?	16
Les défis pour le territoire	18
Partie 3 – La dépendance, enjeu des collectivités	20
Rappel sur le vocabulaire	21
L’espérance de vie en bonne santé à la naissance, moyenne nationale et comparaisons européennes	22
L’espérance de vie sans incapacité à 65 ans en France	23
L’espérance de vie sans incapacité par département	24
Des inégalités d’espérance de vie également liées aux revenus	26
L’espérance de vie par CTM	27
L’espérance de vie en bonne santé par CTM	29
Quelles conséquences aura le vieillissement de la population annoncé sur nos territoires ?	30
Les préconisations du conseil économique social et environnemental	32
Partie 4 – Annexe : Tableau de bord statistiques par CTM	34
Métropole de Lyon et CTM	36
La méthodologie Omphale	58



Introduction

Information

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une aide financière attribuée aux personnes de plus de 60 ans en fonction de leur degré d'autonomie, sans condition de ressources. Elle permet de financer des prestations permettant de rester à domicile ou une partie des frais d'hébergement temporaire en établissement lorsque celui-ci se trouve dans la Métropole de Lyon.

La Métropole de Lyon comptabilise 30 000 personnes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Le budget consacré est de 50 000 000 d'euros, soit un tiers de tout le budget consacré à la politique du vieillissement.

Le vieillissement est un défi majeur pour la Métropole de Lyon d'ici 2050, la population de plus de 60 ans va fortement augmenter, et la part des personnes de plus de 80 ans sera également plus forte. Il convient donc d'anticiper, aussi bien pour des raisons d'accompagnement financier pour rester à domicile et pour être accueilli en hébergement collectif, que pour faciliter la vie au quotidien des personnes âgées autonomes ou dépendantes.

L'Insee a mis à jour son outil de projection de la population appelé « Omphale » pour les territoires de plus de 50 000 habitants. Cette opportunité a été saisie pour se questionner sur le devenir de la métropole et de ses territoires, en termes de volume et de part de personnes âgées. L'Observatoire des Solidarités a été questionné pour apporter des éclairages nouveaux.

Le Pôle PAPH – Autonomie de la Métropole de Lyon, et l'Agence d'urbanisme se sont mobilisés pour sélectionner des regards pertinents, et apporter une information stratégique aux décideurs afin d'anticiper au mieux l'arrivée massive de nouvelles générations de séniors en 2030 et en 2050. Les conséquences sur la société, et l'organisation autour de l'accompagnement à l'autonomie peuvent être impactées.

Cette vision prospectiviste permet de se poser les bonnes questions pour demain, et oriente les choix de la collectivité et de ses partenaires professionnels ou associatifs.



Partie 1

Le poids des personnes âgées dans la population totale

**vers un bouleversement de la
société ?**



POIDS DES PERSONNES AGÉES

Projections nationales : le grand bouleversement

Les projections françaises de l'Insee pour 2070 annoncent une augmentation continue de la population jusqu'en 2044, puis une baisse de la population selon le scénario central qui est considéré par tous comme étant le plus réaliste. Laurent Toulemon (Population & Société) rappelle que les scénarios précédents de l'Insee annonçaient une croissance beaucoup plus longue dans le temps, et que les tendances sont aujourd'hui corrigées avec un plafonnement autour de 2050.

Il est intéressant de voir la situation constatée par les chercheurs quant aux prévisions nationales sur les personnes de plus de 75 ans, avant d'approfondir le cas lyonnais. La population de plus de 75 ans va doubler d'ici 2070 quel que soit le scénario. Les générations d'avant 1946 disparaissent pour faire place à la génération du baby-boom. Le seuil d'explosion démographique sera donc sur les plus de 75 ans, et non sur les 60-75 ans. La baisse des naissances conjuguée à la hausse de la mortalité donnera plus d'importance aux personnes âgées que par le passé.

Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région à gagner des habitants d'ici 2050 juste derrière l'Occitanie. Elle gagnerait 677 000

habitants supplémentaires (Insee analyse n° 161). La région passerait d'un ratio de 4 personnes de plus de 65 ans pour 5 jeunes de moins de 20 ans à 6 personnes de plus de 65 ans pour 5 jeunes. Cela entraînera des conséquences sur les logements. Actuellement (source Insee RP 2019 Aura), ces personnes de plus de 65 ans sont 8 sur 10 à être propriétaires, 2 sur 3 vivent dans une maison, 9 sur 10 vivent dans un logement sous-peuplé (« trop grand »), et 4 sur 10 lorsqu'ils sont en appartement ne disposent pas d'ascenseur.

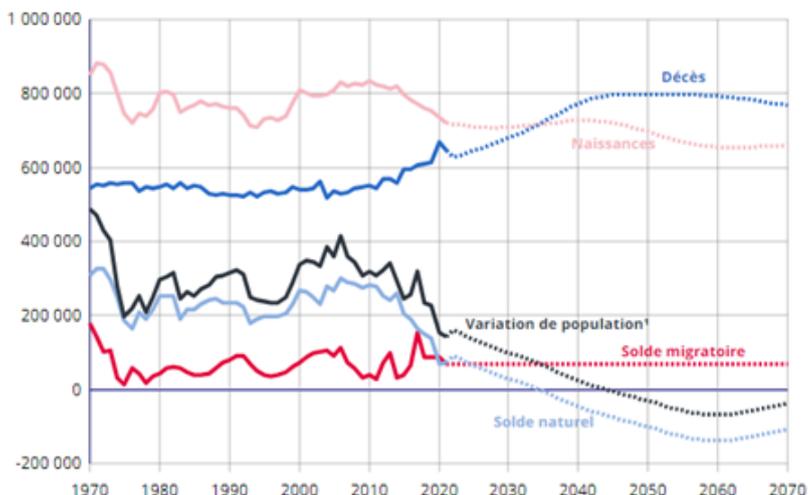
La croissance régionale serait bien supérieure à celle de la France. L'Ain, le Rhône et la Haute-Savoie seraient les moteurs de cette croissance régionale.

Jean-François Leger apporte un bémol d'incertitude quant aux projections de l'Insee. Il souligne que l'Insee fait progresser l'espérance de vie à la naissance comme sur 2010-2018, or lui, pointe le déficit sanitaire français, avec sa pénurie de médecins généralistes et spécialistes et sa restriction d'accès de nuit aux services d'urgence, hors Samu, des centres hospitaliers des grandes métropoles. Ces facteurs pourraient limiter l'espérance de vie de certains territoires.

Naissances, décès et solde migratoire de 1970 à 2070

(France scénario central)

Source : Insee Omphale 2021-2070





POIDS DES PERSONNES ÂGÉES

La Métropole de Lyon au fil du temps : un devenir encore assez équilibré

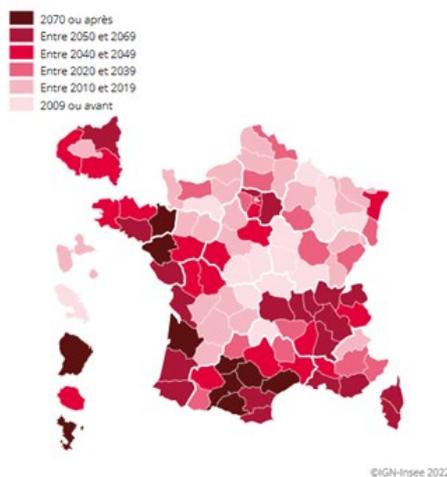
La Métropole de Lyon va poursuivre sa croissance démographique bien plus longtemps que tous les autres départements. Elle atteindra son plafond vers 2060, mais commencera à saturer vers 2050. Beaucoup de départements ont déjà atteint leur population maximale. Cela a des conséquences majeures sur les politiques publiques locales et il n'y a pas de solution universelle pour accompagner la décroissance, la stagnation ou la croissance. Les proportions entre classes d'âges sont très différentes d'un territoire à l'autre.

La Métropole de Lyon est actuellement en forte croissance, mais cette hausse significative va progressivement ralentir pour se stabiliser.

La pyramide des âges sur l'ensemble des âges de la Métropole de Lyon, toute proportion gardée, est aujourd'hui relativement équilibrée, mais elle commencera à se déformer dès 2030. Ceci impactera la classe de la population âgée.

Année au cours de laquelle la population départementale serait maximale
(France scénario central)

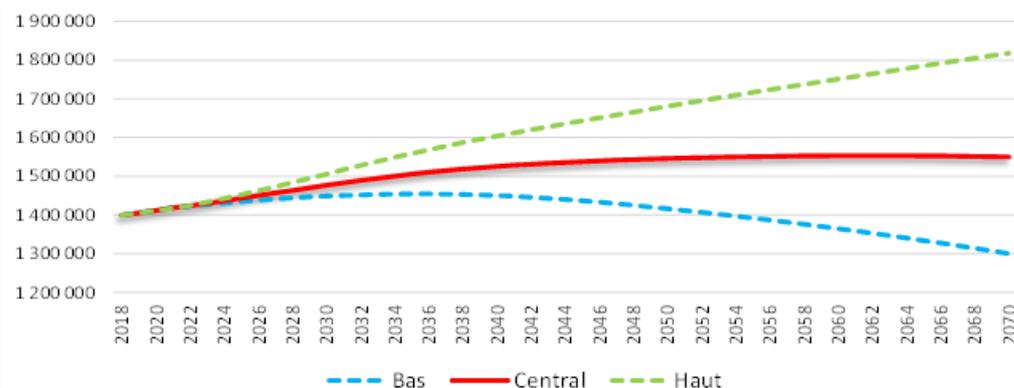
Source : Insee Omphale 2021-2070



Evolution en valeur absolue entre 2018 et 2070

(Métropole de Lyon - scénario central)

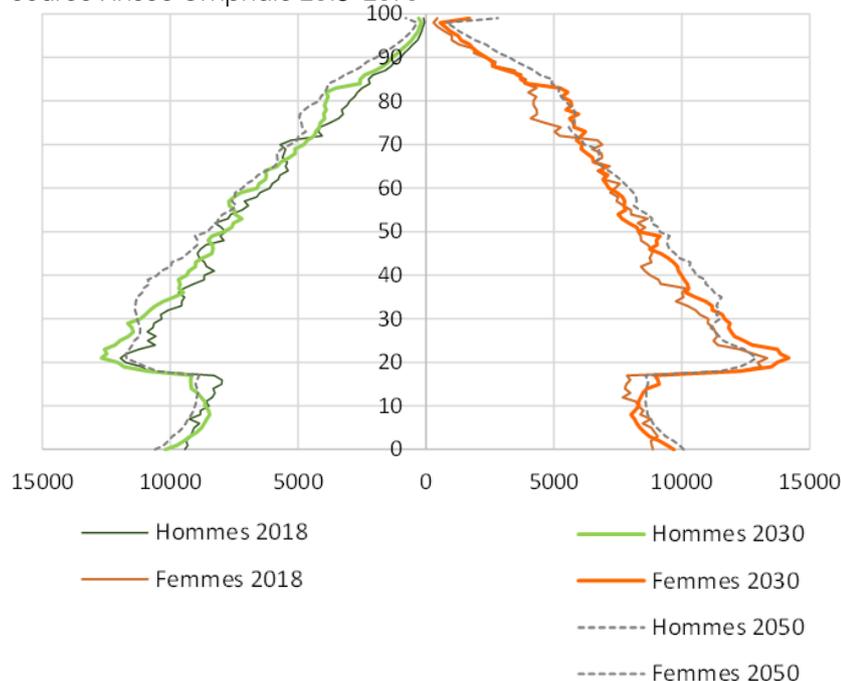
Source : Insee Omphale 2018-2070



Pyramide des âges 2018, 2030 et 2050

(Métropole de Lyon - scénario central)

Source : Insee Omphale 2018-2070



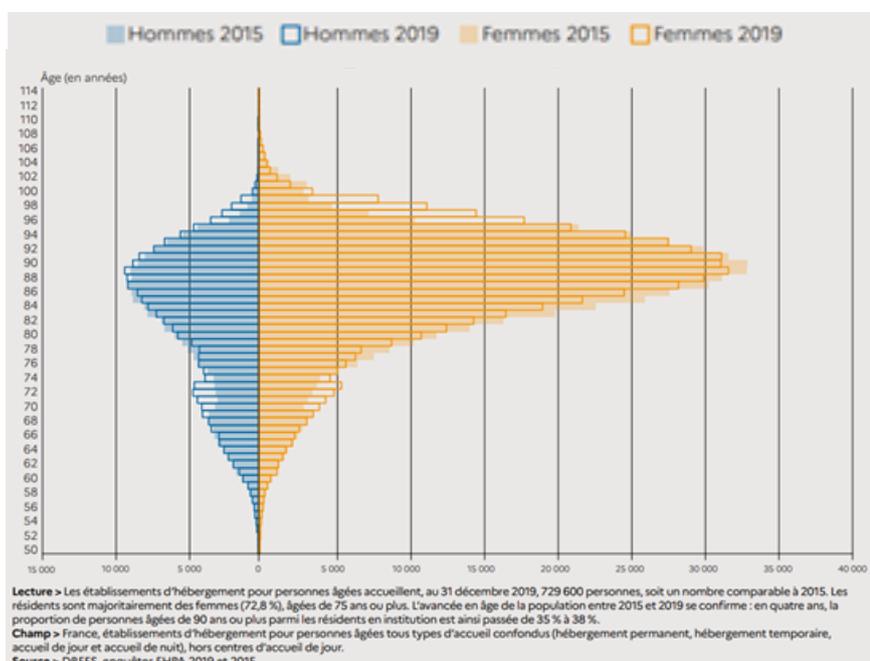
Ainsi, on observe une forte augmentation de la population âgée de 70 ans à 80 ans d'ici 2030, cette nouvelle structure va fortement conditionner la pyramide 2050 des séniors très âgés.

La population de 70 ans et plus va structurellement peser dans la Métropole de Lyon. La répartition entre les classes d'âge va davantage faire porter l'effort d'accompagnement sur les actifs de demain que les actifs d'aujourd'hui.

Structure par âge et par sexe des résidents accueillis en 2015 et 2019

(France)

Source : Drees



Comment se répartissent les classes d'âge sur les établissements d'hébergement ?

Il n'y a pas d'élément statistique au niveau de la Métropole de Lyon pour suivre les âges des résidents dans les établissements collectifs, toutefois la Drees dans « Etudes et résultats n°1237 » donne une photographie nationale.

La Drees constate qu'entre 2015 et 2019 la part des résidents de plus de 90 ans est passée de 35 % à 38 %. Au regard des projections de l'Insee pour la Métropole de Lyon, on peut facilement en déduire que cette part augmentera significativement d'ici 2050. En toute logique les établissements d'hébergement pour personnes âgées auront une autre répartition des résidents par âge concentrant le grand âge et beaucoup moins les résidents de 75 ans.



Partie 2

**Le groupe des personnes
âgées se révèle fort
hétéroclite**



LES PERSONNES ÂGÉES

Comparaison avec les départements référents : la Métropole de Lyon un peu moins impactée par le vieillissement

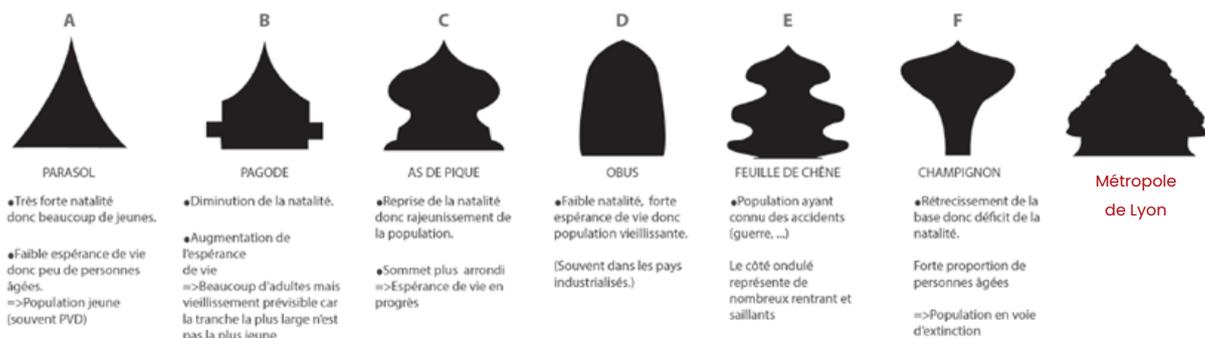
La pyramide des âges de la population de 2018 est encore en forme de « pagode », terme utilisé par les démographes. Pour ces derniers, c'est la forme qui constate une diminution de la natalité et une augmentation de l'espérance de vie. Il y a beaucoup d'adultes, et le vieillissement est prévisible car la tranche la plus large n'est pas la plus jeune. Ici, le radar fait une coupe sur trois « altitudes » seniors de la pyramide (60-69, 70-79 et 80 ans et plus), et dans l'image mentale de la py-

ramide, chaque plan incliné est un département différent. Il compare les taux entre territoire pour une tranche d'âge donnée.

Progressivement, la pyramide en « pagode » se transforme en pyramide dite en « obus » avec une faible natalité, et une forte espérance de vie donc une population vieillissante. Pyramide typique des pays industrialisés vieillissants.

Projection omphale : indicateurs 2050

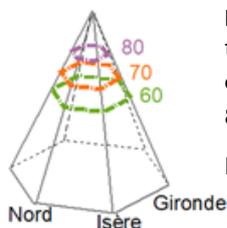
Source : Agences Lyon-Saint Etienne



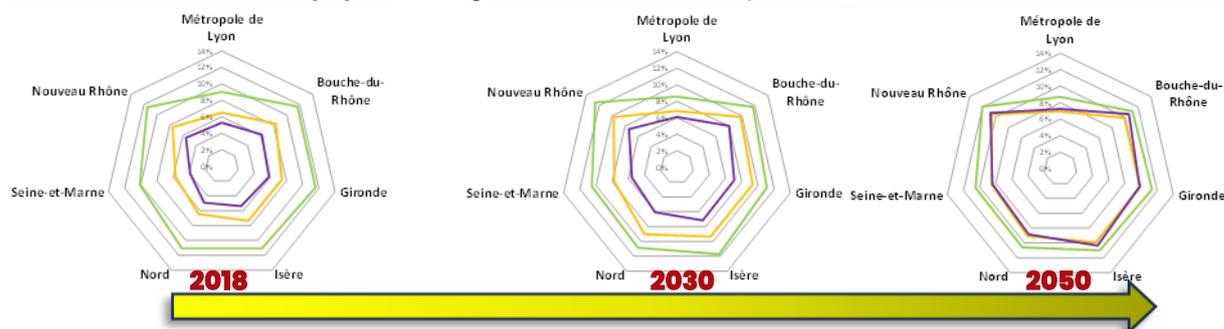
Avec les mêmes coupes par tranche d'âge pour tous les départements retenus, on constate progressivement au fil du temps un poids équivalent entre les tranches 60-69, 70-79 et 80 et plus.

En fait, la part de 60-69 ans ne changera que

faiblement, ce sont les parts au-dessus qui vont fortement progresser. La part des personnes seniors très âgées et donc souvent des seniors très dépendants seront aussi nombreux que les nouveaux seniors actifs et en bonne santé. Ce qui traduit un changement fondamental de la société, et des aménagements urbains à réaliser.



Structure de la population âgée Source : Insee-Omphale



En 2018, la Métropole de Lyon est plus équilibrée que les autres départements. Son taux de seniors est plus faible comparé au panel retenu, donc la population jeune ou active est encore bien présente. Le « Nouveau Rhône » n'a plus ce réservoir de jeunes ou d'actifs et il est déjà en train de gérer une proportion de personnes âgées beaucoup plus importante. En région, l'Isère est aussi déjà très impacté par le vieillissement sur l'ensemble des trois tranches de seniors retenues, et sa situation va s'aggraver progressivement à l'approche de 2050.

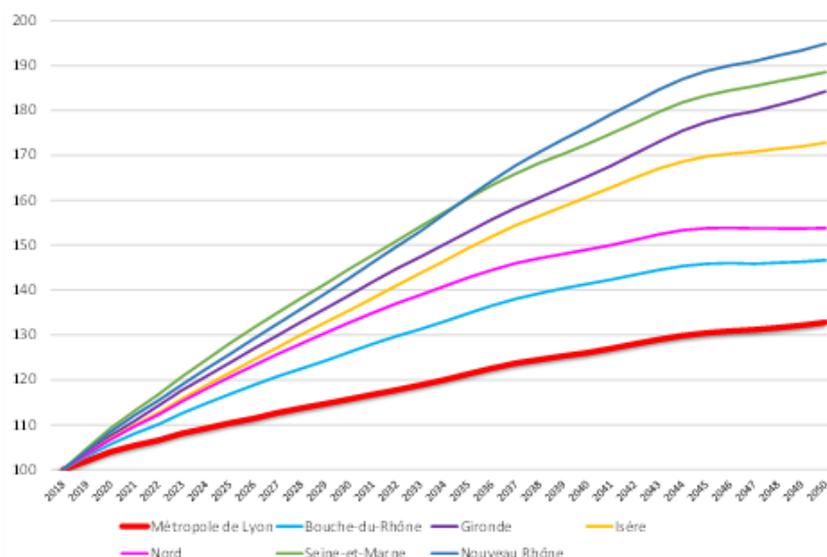
Seule, la Seine-et-Marne ressemble à la Métropole de Lyon. Les autres départements retenus (Gironde, Bouches-du-Rhône, Nord, Isère, Nouveau Rhône) sont actuellement déjà vieillissants et vont avoir autour d'un tiers de leur population qui aura plus de 60 ans en 2050, contre seulement un quart pour la Métropole de Lyon.

L'évolution des personnes de 70 ans et plus, est en proportion plus défavorable dans l'ensemble des départements retenus pour la comparaison que pour Lyon. Pour 10 000 personnes âgées de plus de 70 ans présentes en 2018, il y en aura 3 000 de plus à l'horizon 2050 pour la Métropole de Lyon, c'est beaucoup, mais c'est très loin des 8 000 seniors de plus de la Gironde.

Il en va de même pour les personnes de 80 ans et plus. L'effort d'accompagnement sera plus fort dans les autres départements. On remarque une accélération généralisée de l'accroissement de seniors très âgés à partir de 2026 pour tous les territoires.

Projection population de plus de 70 ans

Source : Insee Omphale



Projection population de plus de 70 ans et plus de 80 ans

(Valeurs et proportions)

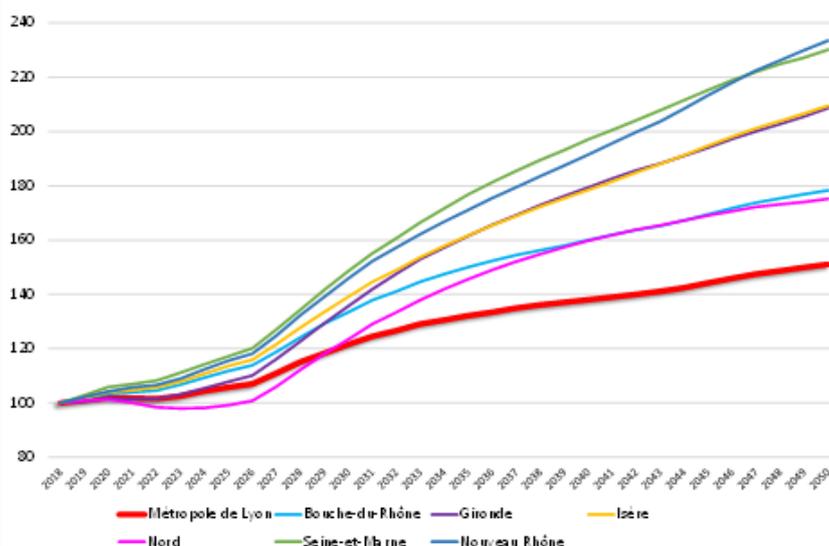
Source : Insee Omphale

	2018 (en millions)		2050 (en millions)		2018 à 2050	
	Plus de 70 ans	Plus de 80 ans	Plus de 70 ans	Plus de 80 ans	Plus de 70 ans	Plus de 80 ans
Bouche-du-Rhône	0,30	0,13	0,43	0,22	+0,13	+0,09
Gironde	0,21	0,09	0,39	0,19	+0,18	+0,10
Isère	0,15	0,07	0,26	0,14	+0,11	+0,07
Nord	0,30	0,13	0,45	0,22	+0,15	+0,09
Seine-et-Marne	0,14	0,06	0,26	0,13	+0,12	+0,07
Nouveau Rhône	0,06	0,03	0,12	0,06	+0,06	+0,03
Métropole de Lyon	0,16	0,07	0,22	0,11	+0,05	+0,04

	2018 proportion		2050 proportion		2018 à 2050	
	Plus de 70 ans	Plus de 80 ans	Plus de 70 ans	Plus de 80 ans	Plus de 70 ans	Plus de 80 ans
Bouche-du-Rhône	14,7%	6,4%	20,4%	10,4%	+5,67	+4,05
Gironde	13,1%	5,6%	19,6%	9,5%	+6,47	+3,92
Isère	11,9%	5,6%	19,0%	10,2%	+7,07	+4,66
Nord	11,5%	5,0%	17,7%	8,7%	+6,22	+3,68
Seine-et-Marne	9,9%	4,3%	17,2%	8,6%	+7,29	+4,35
Nouveau Rhône	13,1%	5,5%	21,4%	10,8%	+8,32	+5,28
Métropole de Lyon	11,8%	5,3%	14,2%	7,2%	+2,38	+1,95

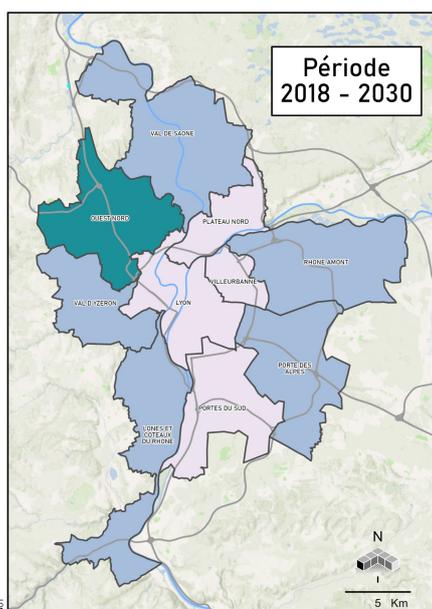
Projection population de plus de 80 ans

Source : Insee Omphale

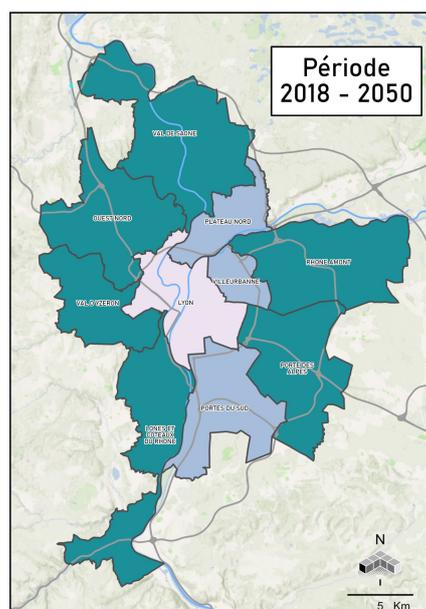


Evolution de la part de population de plus de 80 ans

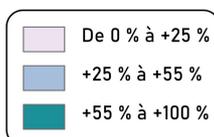
Source : Insee Omphale



Valeur MdL : +22 %



Valeur MdL : +52 %





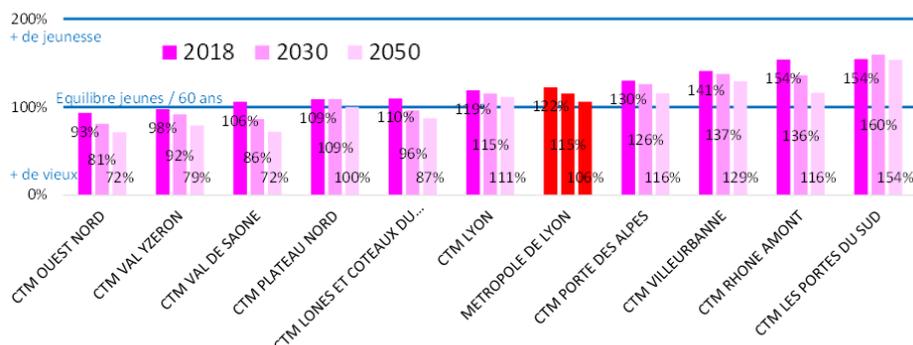
LES PERSONNES AGÉES

Répartition entre les jeunes et leurs aînés : de grosses différences entre les CTM de l'Est et celles l'Ouest

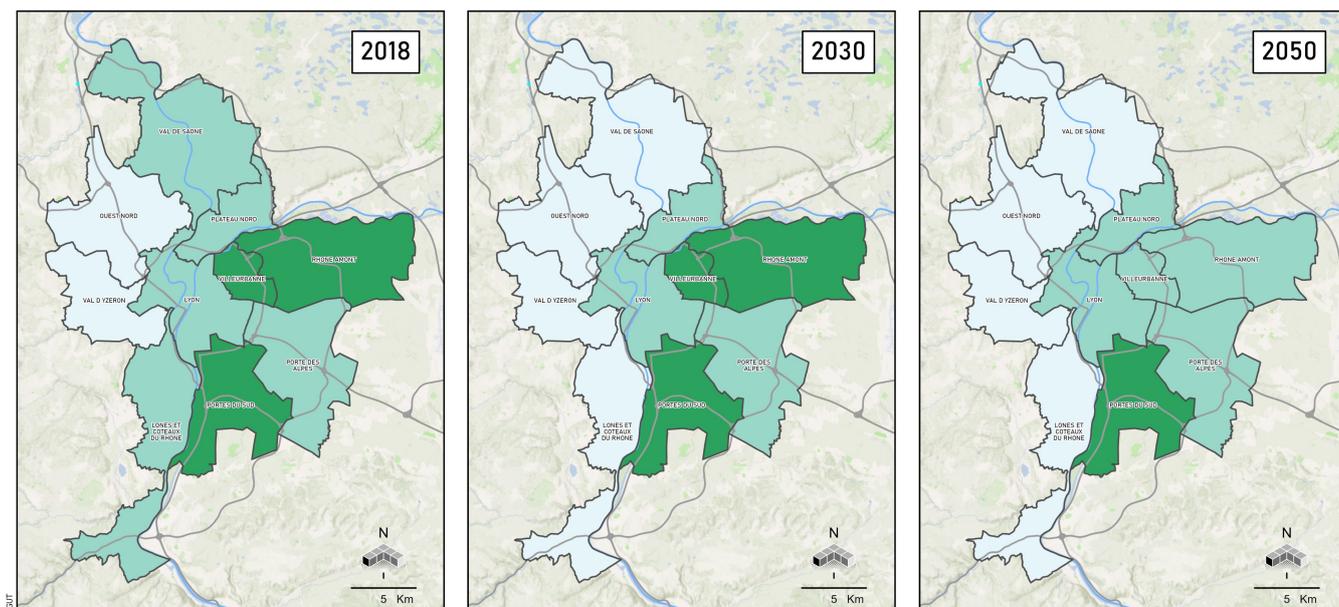
L'indice de jeunesse est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus. S'il est supérieur à 100%, il témoigne de la prédominance d'une population jeune. S'il est inférieur à 100%, la population âgée est plus nombreuse que la population des jeunes.

Certaines CTM ont déjà une population vieillissante (les CTM Ouest Nord et Val d'Yzeron). A l'Horizon 2050, une CTM sur deux aura un taux de jeunesse inférieur à 100% (se rajouteront les CTM du Val de Saône, Plateau Nord et Lônes et Coteaux du Rhône).

Evolution de l'Indice de jeunesse
Source : Insee Omphale



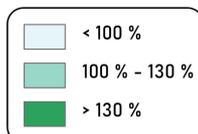
Indice de jeunesse
Source : Insee Omphale



Valeur MdL = 122,2 %

Valeur MdL = 115,4 %

Valeur MdL = 106 %



Sources : BD Topo (IGN) 2022 ; Insee Omphale ; © OpenStreetMap contributors



LES PERSONNES AGÉES

Des différences également entre les CTM périphériques et les CTM centrales pour les personnes âgées

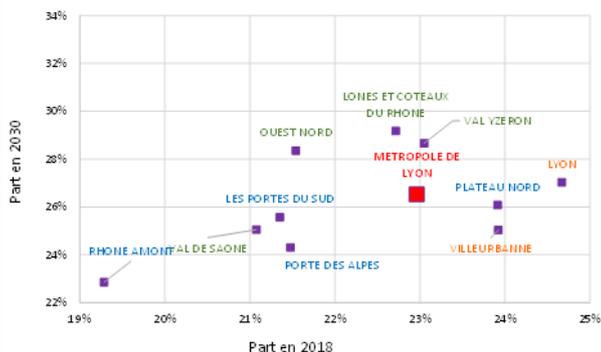
La structure au sein même de la population de plus de 60 ans va changer. Actuellement, la Métropole de Lyon a 24% des personnes de plus de 60 ans qui sont dans la classe d'âge potentiellement dépendante, soit une personne âgée sur quatre.

Les écarts entre CTM vont s'accroître et vont bouleverser la hiérarchie. Les deux CTM centrales avaient en 2018 les taux les plus forts de personnes de plus de 80 ans parmi les aînés. Il n'en sera plus de même dès 2030, et encore plus en 2050, les CTM Ouest Nord, Lômes et Coteaux du Rhône, Val d'Yzeron et Val de Saône vont dépasser les CTM de Lyon ou de Villeurbanne.

A partir de 2030, la hiérarchie entre CTM va rester à peu près la même et les écarts s'accroîtront significativement. Les communes de l'Ouest auront alors une proportion de personnes potentiellement dépendantes proche de 34% quand celles de l'Est resteront autour de 25%. Lyon et Villeurbanne évolueront que faiblement avec seulement 3 points de plus.

Part des personnes de plus de 80 ans en 2030
(dans la population de 60 ans et plus)

Source : Insee Omphale



Part des personnes de plus de 80 ans en 2050
(dans la population de 60 ans et plus)

Source : Insee Omphale



Aide à la lecture :

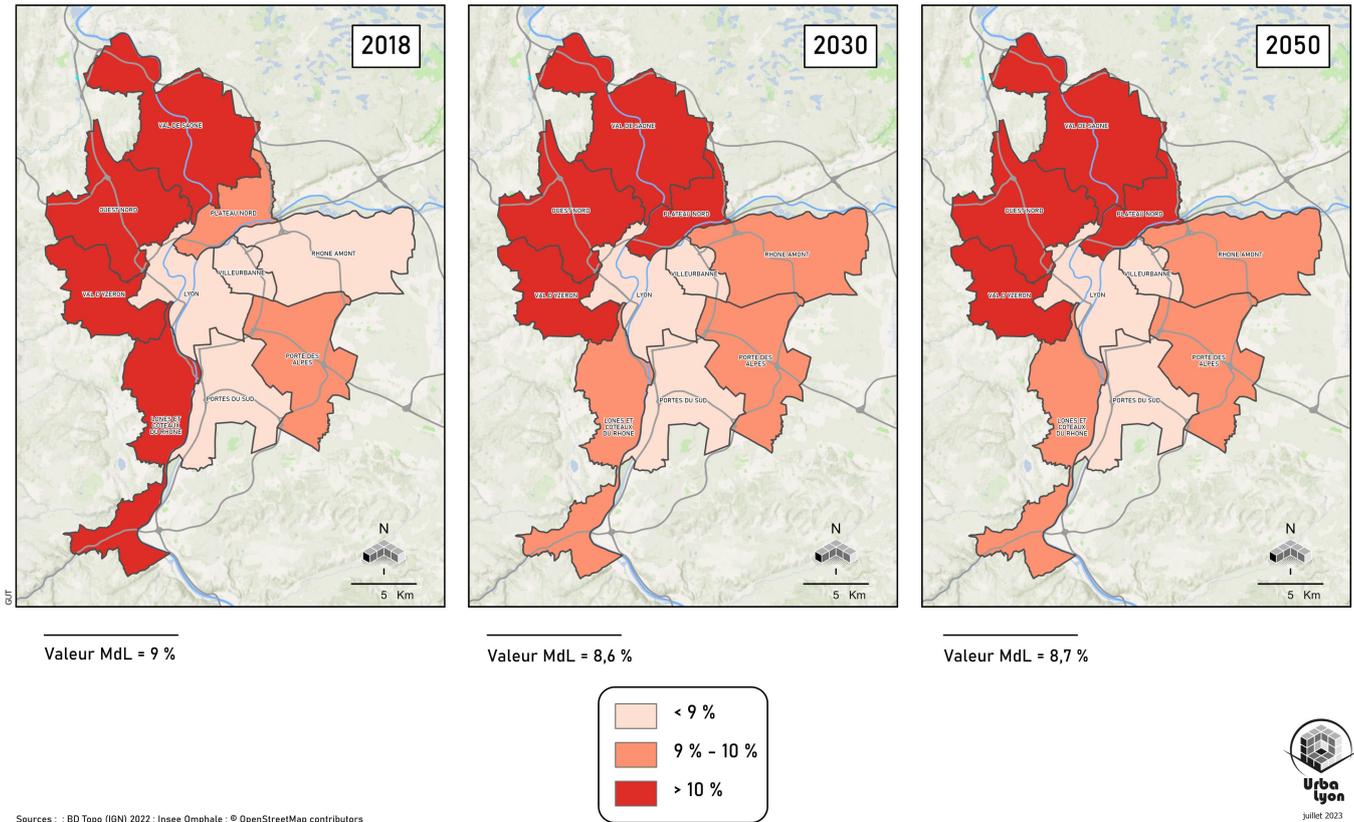
En bas à gauche, les CTM dont la part de 80 ans dans la population des aînés est faible en 2018, et le restera en 2030 (respectivement 2050).

En bas à droite, les CTM, avec un taux fort en 2018. Sur l'axe des « y », plus la position est haute, plus l'évolution est forte à l'horizon retenu (2030 ou 250).

La Métropole de Lyon avec un taux de 23% en 2018 passe successivement à un taux de 26% en 2030, puis à 29% en 2050.

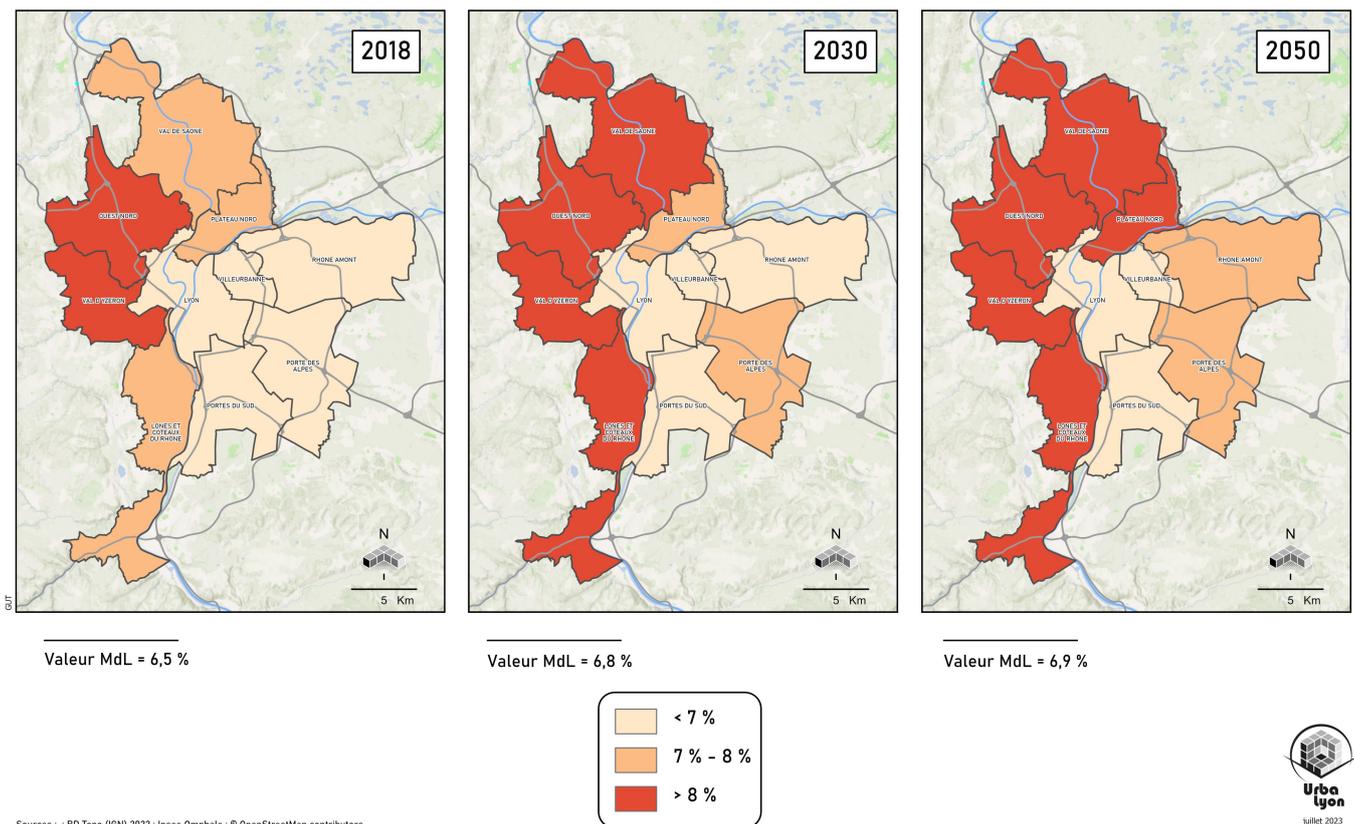
Part des 60-69 ans dans la population totale

Source : Insee Omphale



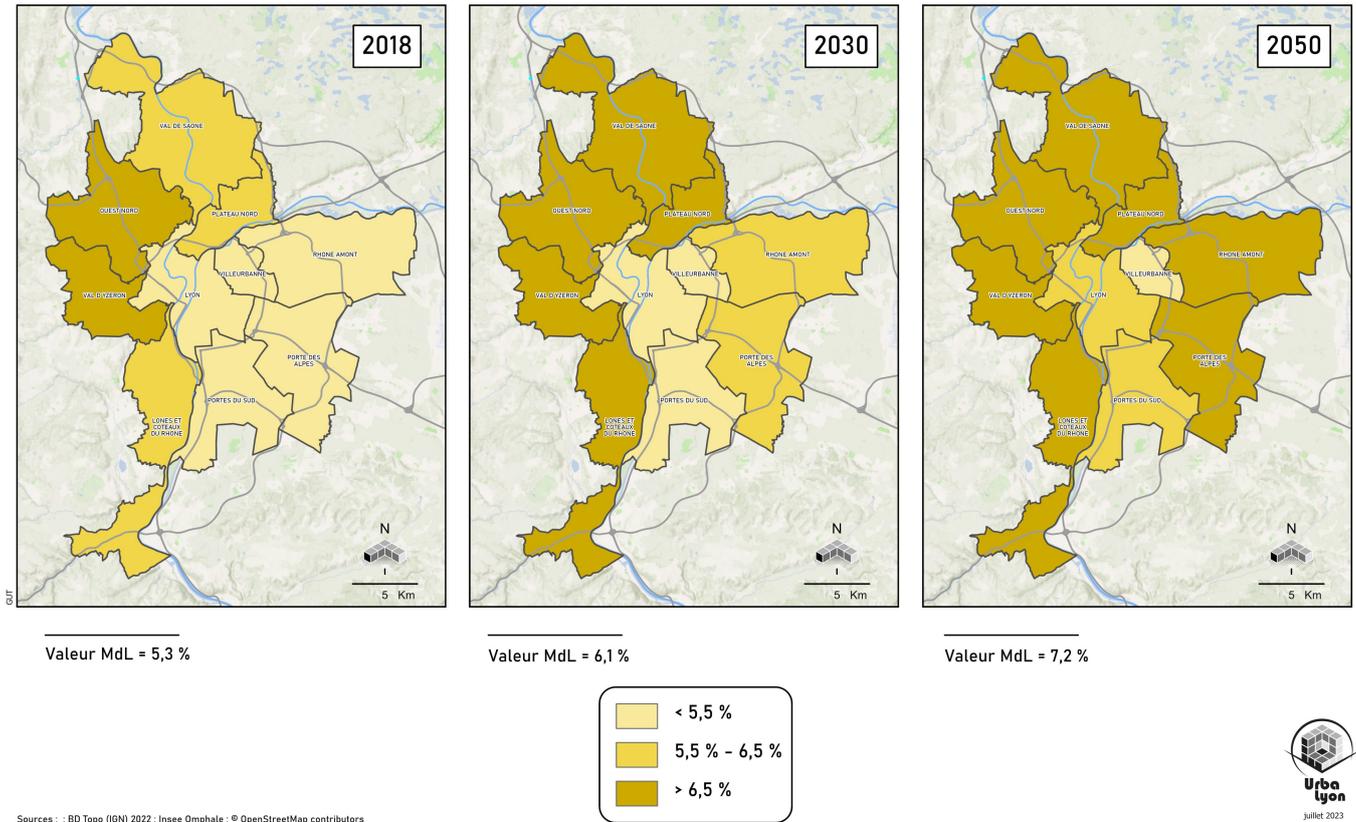
Part des 70-79 ans dans la population totale

Source : Insee Omphale



Part des plus de 80 ans dans la population totale

Source : Insee Omphale





LES PERSONNES ÂGÉES

Que peut-on en déduire pour les QPV de la Métropole de Lyon ?

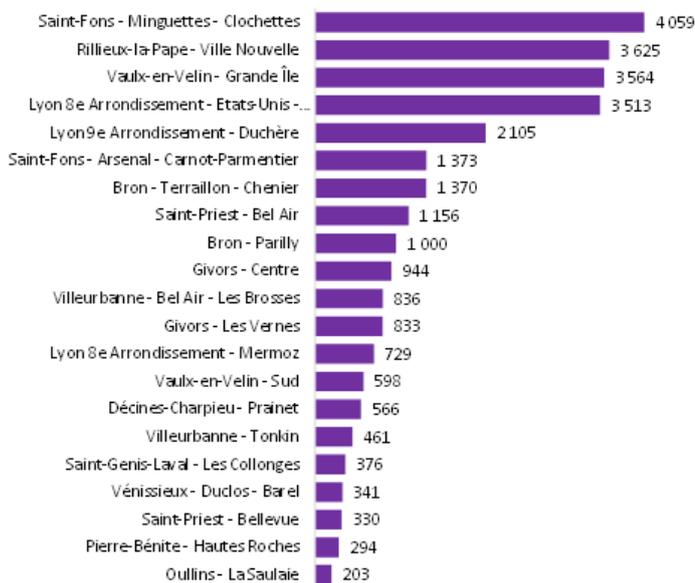
La question du vieillissement dans les QPV a été soulevée lors du Copil contrat de ville métropolitain de 2023 en présence de Madame la sous/préfète et du Vice-Président en charge de la politique de la ville, mais également de la Vice-Présidente représentant les trois élus de l'observatoire des solidarités. L'analyse sur les personnes âgées des CTM se devait donc d'y répondre, même partiellement.

Il est raisonnablement impossible de faire des projections démographiques en dessous de 50 000 habitants. On peut toutefois faire un raisonnement à partir d'informations connues, et se faire une idée de l'évolution dans ces quartiers. Les tranches d'âge communiquées par l'Insee sur les iris sont coupées à 60, 75 et 80 ans.

En 2019, les quartiers QPV (estimation par cumul Iris et non avec le périmètre réglementaire) ont une population de plus de 60 ans qui représente entre 13% et 25% du quartier. Givors par exemple, est vieillissant, le quartier QPV Centre a un habitant sur quatre de plus de 60 ans.

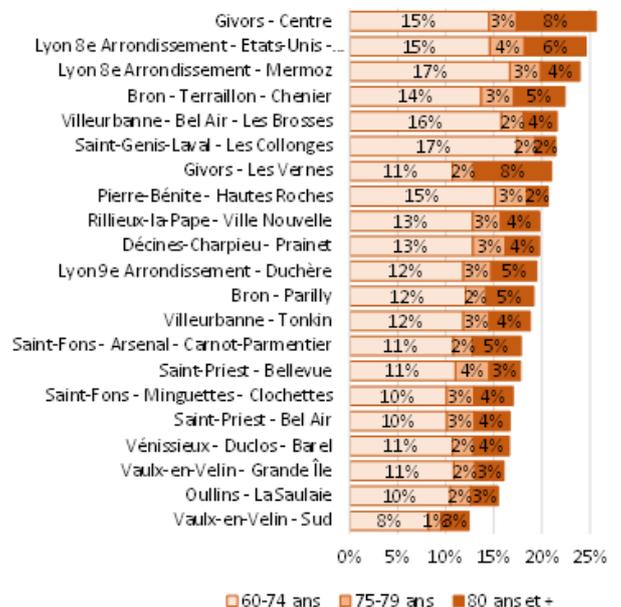
Population de plus de 60 ans dans les QPV

Source : Insee RP 2019



Part de la population de plus de 60 ans dans les QPV 2019

Source : Insee RP 2019



Note méthodologique : Tout ceci n'est que théorique, dans la mesure où les arrivées et départs des quartiers perturbent en permanence la structure de la population, et que la population de 2019 ne va pas toute vieillir sur place. Une analyse plus poussée serait nécessaire, en faisant vieillir chaque génération année par année et sexe par sexe, tout en se calant sur les tendances par CTM. Un redressement par rapport à la durée d'occupation des logements permettrait d'estimer la mobilité.

Si l'on fait vieillir la population connue de chaque QPV au recensement de 2019 par tranches d'âges disponibles (60-74, 75-79 et 80 ans et plus), et si on applique le vieillissement moyen observé sur la CTM concernée pour chacune des classes d'âge, on arrive à obtenir un ordre de grandeur à l'horizon 2030 puis 2050. Cependant, on ne peut pas retrouver les mêmes classes dans la mesure où chaque personne a vieilli de 11 ans.

Pour 2030, il n'y a pas de gros changements, certes, la hiérarchie entre quartier évolue un peu, et l'augmentation observée est en partie liée à la population de 56 à 59 ans qui est venue dans les jeunes seniors encore actifs, mais il n'y a pas de grandes surprises.

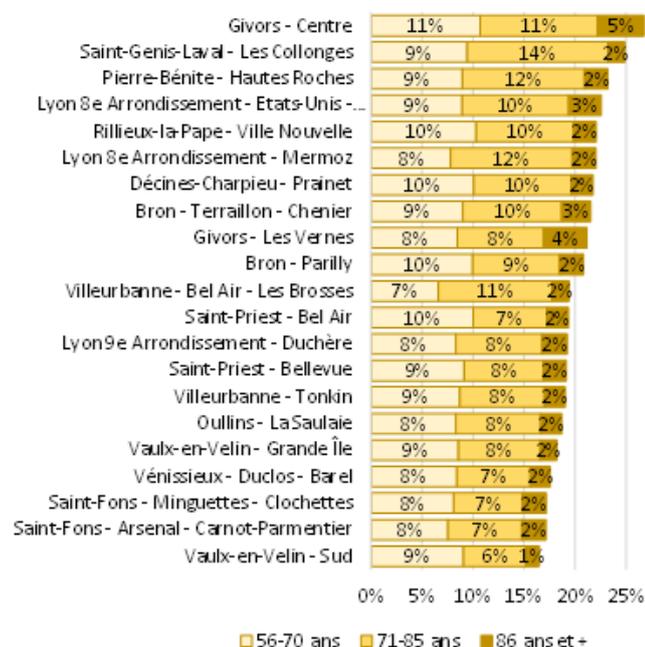
Pour 2050 c'est différent, la classe des 30-44 ans d'aujourd'hui a vieilli de 31 ans, est devenue la tranche des 61-75 ans de 2050. Structurellement, la population de tous les quartiers est passée au-dessus de 25% et dépassant parfois les 35%. Vaulx-en-Velin sud qui était le QPV « sans vieux » avec le taux le plus faible a vu ses jeunes vieillir et arriver dans les 5 premiers quartiers avec plus de personnes âgées.

Cet exercice caricatural montre les enjeux réels autour du vieillissement, et inciterait à affiner les estimations.

Quoi qu'il en soit, il conviendra d'adapter l'aménagement des quartiers populaires au vieillissement.

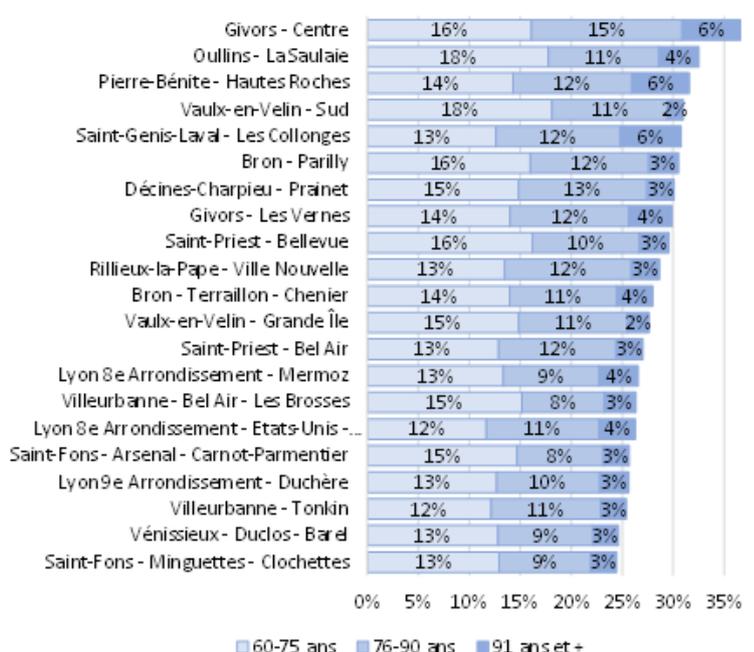
Part de la population de plus de 60 ans dans les QPV 2030

Source : Agence urbanisme



Part de la population de plus de 60 ans dans les QPV 2050

Source : Agence urbanisme





LES PERSONNES ÂGÉES

Les défis pour le territoire

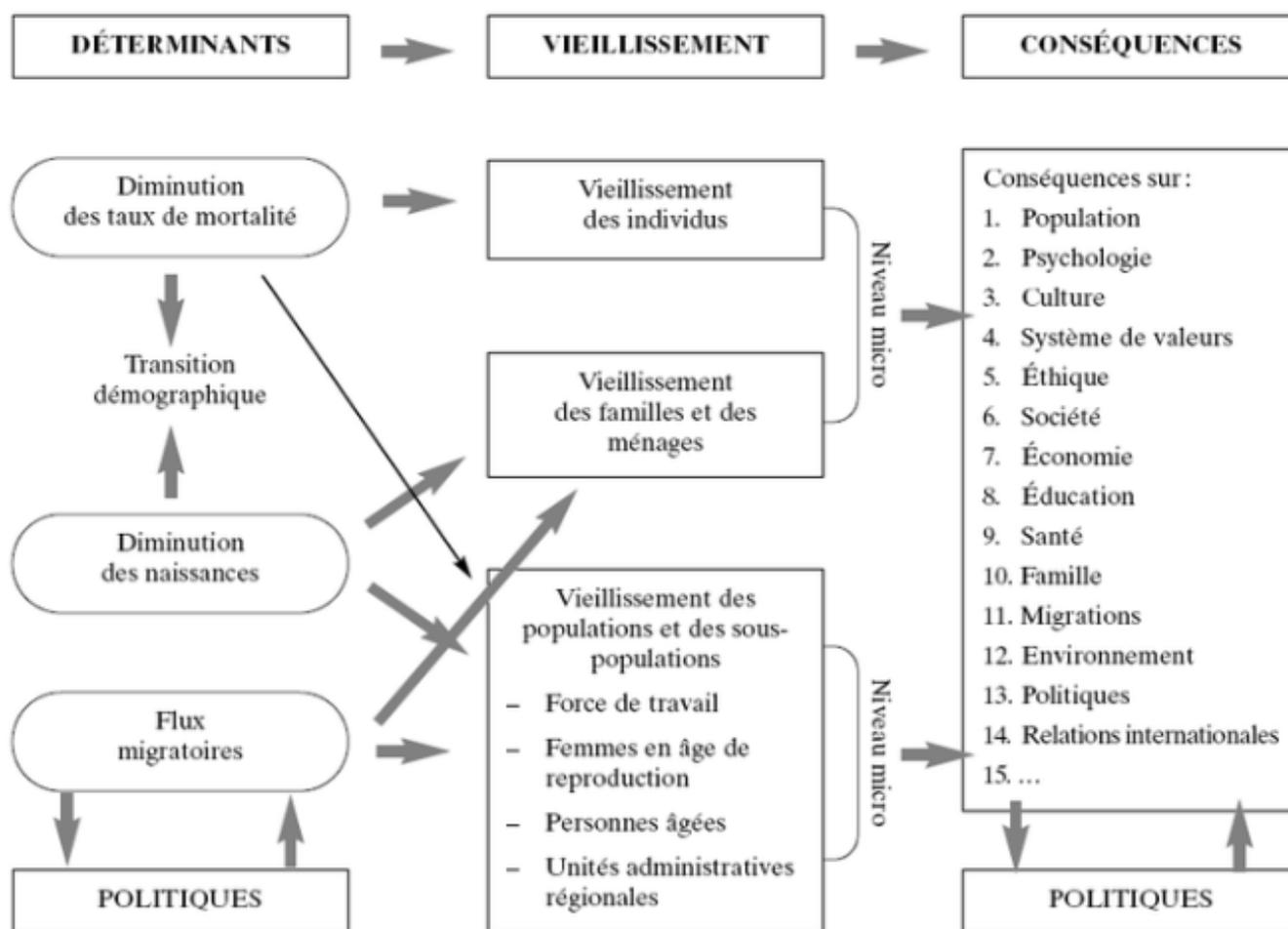
La L'indice de jeunesse de la Métropole de Lyon pour le moment majoritairement supérieur à 100%, progressivement certaines CTM vont basculer en dessous de ce seuil. Les personnes de plus de 60 ans vont prendre plus d'importance dans la vie quotidienne et donc dans les politiques publiques.

La Commission européenne a énuméré les impacts du vieillissement de la population :

- ◆ Une augmentation des dépenses de santé,
- ◆ Un poids croissant des personnes âgées plus revendicateur dans les votes électoraux,
- ◆ L'accroissement des politiques en faveur de l'emploi,
- ◆ La modification du modèle familial, avec une montée en puissance de la solitude ou de l'isolement,
- ◆ La ségrégation de l'isolement selon l'âge,
- ◆ La nécessité de faire des choix pour l'équilibre du régime de retraite :
 - Taux de cotisation vieillesse,
 - Baisse des pensions,
 - Augmentation de l'âge de départ,
 - Augmentation du nombre d'actifs,
 - Favoriser ou non l'immigration,
 - Favoriser ou non le travail féminin,
 - etc.

Cadre conceptuel du processus du vieillissement

Source : Golini 2002





Partie 3

La dépendance, un enjeu pour les collectivités



Rappel sur le vocabulaire

Le vocabulaire sur l'espérance de vie est plein de subtilités.

L'espérance de vie à la naissance mesure la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge à un moment donné.

L'espérance de vie sans incapacité, est la plus rependue pour mesurer l'espérance de vie en bonne santé. Il évalue dès la naissance le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'une incapacité dans sa vie quotidienne, le tout en fonction des conditions sociales et sanitaires du moment.

L'espérance de vie sans limitation fonctionnelle, mesure la période vécue sans limitation physique ou sensorielle (se déplacer, entendre, voir...).

L'espérance de vie RADL (Restriction of Activities of Daily Living) mesure les années vécues avec ou sans aucune restriction dans les activités essentielles de soin personnel (se nourrir, s'habiller...).

L'espérance de vie GALI (General Activity Limitation Indicator) mesure les années vécues avec ou sans limitation dans les activités quotidiennes au domicile, au travail, et en temps libre.

Seules les deux premières notions sont rete-

nues dans cette étude.

L'incertitude des démographes porte sur la mortalité au très grand âge. Ils ont trois hypothèses (Ined 2023) :

« Le décalage » : le risque de mourir diminuerait au même rythme à chaque âge et l'âge maximal au décès continuerait à croître.

« La compression » : les décès pourraient à l'avenir se concentrer autour du même âge.

« Le décalage et la compression » : tous les décès seraient reportés à des âges plus élevés mais les décès aux âges plus jeunes seraient reportés à un rythme plus rapide. Les décès aux âges extrêmes seraient alors de plus en plus concentrés et de plus en plus tardifs.

Pour la notion d'incapacité, l'Insee part du nombre de survivants d'une table de mortalité connue pour plusieurs générations. L'Insee calcule le nombre d'années qui restent à vivre entre chaque âge de chaque génération, puis, calcule les années d'incapacité en utilisant les taux de prévalence fournis par les enquêtes de santé. L'Insee déduit ensuite le nombre d'années qui restent à vivre sans incapacité pour chaque génération. L'institut peut ensuite décider de cumuler toutes les générations sur le seuil de 65 ans, par exemple. Il rapporte alors le total obtenu à l'effectif des survivants à cet âge pour obtenir une estimation de l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans.

Note méthodologique : l'espérance de vie est calculée génération par génération et permet d'estimer la durée de vie d'un enfant né aujourd'hui. On déduit la durée de vie moyenne par génération. Les démographes calculent à partir des données de l'Etat civil le taux de mortalité à chaque âge, c'est-à-dire la proportion de personnes qui sont mortes à chaque âge au cours de l'année étudiée. Avec ces taux, on peut estimer les chances de survie d'une génération année par année. Tout est calculé sur des générations fictives de 100 000 naissances, à l'âge de 1 an une proportion de la génération disparaît, à 2 ans une autre portion et ainsi de suite. L'espérance de vie à la naissance de cette génération est l'âge moyen au décès de cette génération fictive de 100 000 personnes qui sont soumises tout au long de leur vie à la mortalité observée l'année de leur naissance. Le calcul peut donc être refait pour connaître le nombre d'années à vivre après 65 ans.



LA DÉPENDANCE

L'espérance de vie en bonne santé à la naissance, moyenne nationale et comparaisons européennes

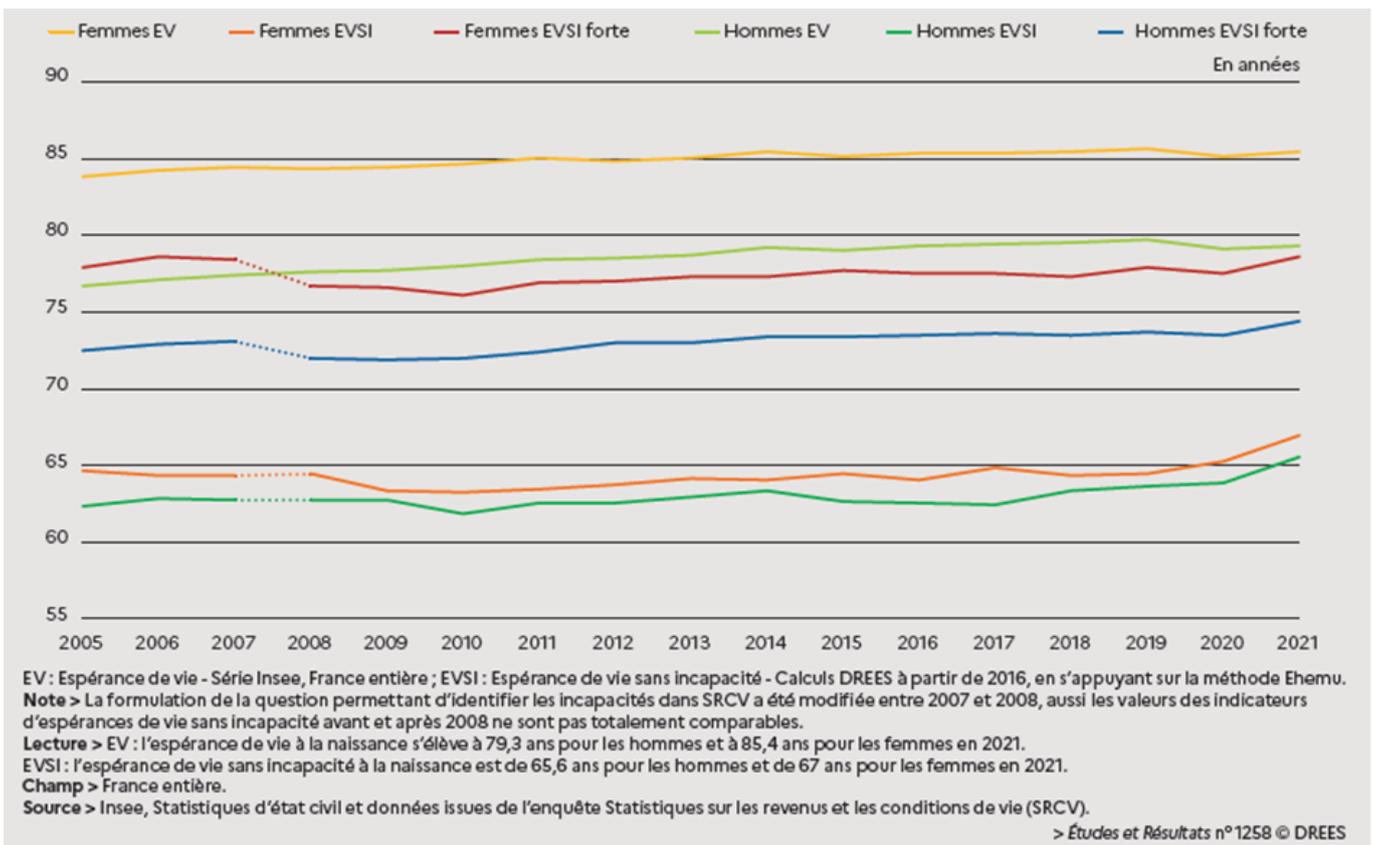
En 2019, seule année qui permet des comparaisons européennes avec Eurostat, l'Insee calculait la moyenne de l'espérance de vie en bonne santé à la naissance de la France, avec son chiffre de 64,2 ans, et la comparait à la moyenne européenne avec 64,6 ans, ce qui est un taux très proche. Mais ce taux est très loin derrière les Suédois, les Espagnols ou les Italiens qui dépassent les 68 ans, voire 73 ans.

En 2021, selon l'Insee, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance atteint 65,6 ans pour les hommes et 67 ans pour les femmes.

Quoi qu'il en soit l'espérance de vie tend à s'améliorer et cumule des améliorations sur la santé et les conditions sociales. La prévention sanitaire et les modes de vie (alcool, tabac, alimentation) ainsi que les revenus, l'instruction et les conditions de travail y contribuent.

Evolution de l'espérance de vie à la naissance et de l'espérance de vie sans incapacité par sexe entre 2005 et 2021

Source : Drees





LA DÉPENDANCE

L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans en France

Selon la Drees (étude février 2023), l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12,6 ans pour les femmes et 11,3 ans pour les hommes (chiffres 2021).

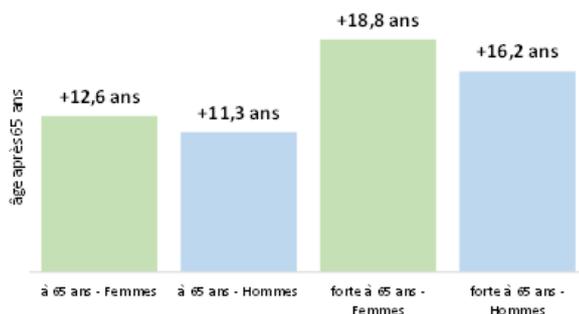
Depuis 2008, l'espérance de vie sans incapacité augmente de 2 ans et 7 mois pour les femmes et 2 ans et 8 mois pour les hommes. A noter que l'espérance de vie sans incapacité à

la naissance (qui intègre les incapacités à tout âge) à aussi augmenté de 2 ans et 6 mois pour les femmes et 2 ans et 10 mois pour les hommes sur la même période de référence. Quant à l'augmentation de l'espérance de vie sans incapacité forte augmente parallèlement de 2 ans et 2 mois pour les femmes et 2 ans et 1 mois pour les hommes.

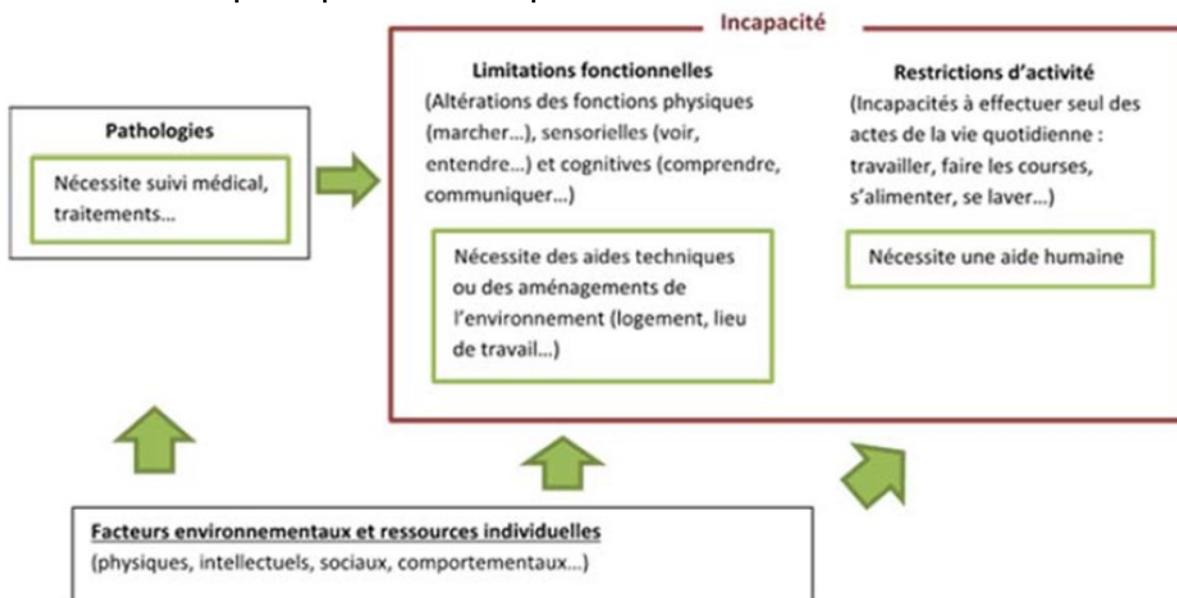
En 2020, la France avait une espérance de vie sans incapacité supérieure de 5 mois à la moyenne européenne.

Espérance de vie sans incapacité à 65 ans en France

Source : Drees



Les différentes étapes du processus d'incapacité et les besoins associés



Adapté depuis CAMBOIS E., LABORDE C., ROMIEU I., ROBINE J.-M. (2011), «Occupational Inequalities in Health Expectancies in France in the Early 2000s: Unequal Chances of Reaching and Living Retirement in Good Health», *Demographic Research*, 25, pp. 407-436.



LA DÉPENDANCE

L'espérance de vie sans incapacité par département

L'enquête « Vie Quotidienne et Santé » de l'Ined donne de bons éclairages sur les différences entre départements (auteurs : M Crouzet, A Carrère, C Laborde, D Breton et E Cambois - 2021).

L'espérance de vie sans incapacité est généralement analysée à l'échelle d'un pays, très rarement à l'échelle infranationale. Il y a trop de déterminants individuels. Tous les scientifiques sont pour autant conscients qu'il y a d'importantes inégalités territoriales. En France, il n'y a que l'enquête de 2014 qui permet d'évaluer et d'entrevoir ces inégalités en faisant des choix de déterminants.

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur de la santé publique. Avec l'âge, les maladies invalidantes exposent aux risques accrus d'incapacité et de perte d'autonomie (Rechel 2013). La conséquence des maladies impacte les activités des personnes et leur capacité à mener une vie indépendante et autonome. Il y a donc un nouveau besoin d'assistance technique ou humaine pour la vie au quotidien.

Bien évidemment la question derrière ces constats c'est la qualité de vie avec l'arrivée du grand âge et l'allongement de la vie.

Au sein de pays européens, on constate de gros écarts entre les pays qui ont un bon taux d'espérance de vie, et ceux qui ont un bon taux d'espérance de vie sans incapacité. Les contextes de vie contribuent beaucoup aux variations entre ces deux taux. Les facteurs principaux identifiés sont :

- ◆ L'environnement résidentiel,
- ◆ L'environnement professionnel,
- ◆ Le niveau d'adaptation de l'offre de soin,
- ◆ Le niveau d'adaptation de l'offre de ser-

vices à la personne (proximité, prix et qualité des services),

- ◆ Une protection sociale plus ou moins équitable,
- ◆ Une protection sociale plus ou moins orientée sur la prévention ou le traitement.

Au sein d'un même pays, les différents contextes territoriaux provoquent un écart sur l'espérance de vie en bonne santé (Ghosn 2018). Les facteurs principaux sont :

- ◆ Revenu moyen,
- ◆ Niveau moyen de qualification.

Le lien entre santé et ces deux indicateurs est démontré à l'échelle des régions, et est de plus en plus vrai en se rapprochant de l'échelle du quartier. Les chercheurs soulèvent la question des besoins en matière de soin et d'assistance locaux. En France, les progrès sanitaires bénéficient à tous mais des inégalités spatiales de mortalité restent. Les espérances de vie les plus faibles vont du Nord-Pas-de-Calais à l'Alsace, alors que la région parisienne, l'ancienne région Rhône-Alpes et le Sud-Ouest ont les espérances de vie les plus fortes.

La question de l'Ined est de passer d'une bonne compréhension de l'espérance de vie entre département à une bonne connaissance de l'espérance de vie en bonne santé entre département. Sans rentrer dans le détail, c'est la méthode Sullivan de 1971 qui a été retenue pour faire les calculs (données de mortalité, d'incapacité par âge, ménage ordinaire et non en résidence, et méthode d'analyse statistique via une ACP, le tout basé sur les données de la seule enquête disponible de 2014).

Les résultats pour l'espérance de vie « classique » :

- ◆ Les départements à forte espérance de vie sont dans la moitié Sud de la France, dans l'ouest et en Ile de France,
- ◆ Pour les hommes, la forte longévité est sur le littoral méditerranéen et en Midi-Pyrénées,
- ◆ Pour les femmes, la forte longévité est dans la moitié Ouest et Pays de la Loire,
- ◆ Les départements à faible longévité sont le long de la frontière belge et allemande et descendent au nord de la région parisienne,
- ◆ Une diagonale Bourgogne-Limousin est également à faible longévité ainsi que dans les DOM, surtout pour les hommes,
- ◆ L'influence des migrations entre les départements n'est pas négligeable (retraite ou emplois) (B. Baccaïni 2007).

Les résultats pour l'espérance de vie en bonne santé :

- ◆ Même constat que pour l'espérance de vie, mais pas tout à fait superposable,

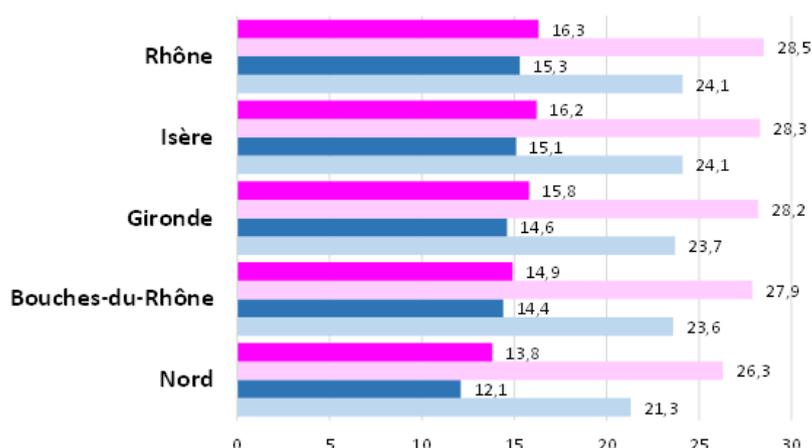
- ◆ Des départements bénéficient de nombreuses années sans incapacité malgré une longévité moyenne,
- ◆ Pour les femmes, c'est la zone du littoral Atlantique et en Bretagne,
- ◆ Les régions Auvergne et Limousin ont les espérances de vie en bonne santé les plus faibles,
- ◆ La plupart des départements sont regroupés autour de la moyenne, mais des écart de 5 à 6 ans de plus par rapport à 60 ans existent entre les départements extrêmes,
- ◆ Ces écarts sont encore plus marqués pour le groupe des hommes.

Les résultats pour la part d'espérance de vie en bonne santé dans l'espérance de vie :

- ◆ Plus de la moitié des années restant à vivre à 60 ans le sont sans incapacité quel que soit le département,
- ◆ Cette part devient inégale entre les deux sexes, la proportion varie pour les femmes entre 54% et 74% et pour les hommes entre 42% et 62%.

Espérance de vie (EV) et l'espérance de vie en bonne santé (EVSI)

Source : Ined





LA DÉPENDANCE

Des inégalités d'espérance de vie également liées aux revenus

Selon une étude Insee de février 2018, l'espérance de vie dépendait beaucoup du niveau de revenu. Plus les revenus sont élevés plus l'espérance de vie est prolongée. Ainsi, un homme riche vivait en moyenne jusqu'à 84,4 ans contre 71,7 ans pour un homme pauvre, soit 13 ans d'écart (base de calcul : comparaison 5% hommes les plus aisés avec les 5% hommes les plus modestes).

L'Insee a même estimé que pour les pauvres qui gagnent autour de 1 000 euros par mois, rajouter 100 euros de revenus supplémentaires était associé à 0,9 an d'espérance de vie en plus pour les hommes et 0,7 an de plus pour les femmes.

C'est beaucoup moins pour les personnes aux revenus intermédiaires (200 euros par mois), 100 euros de plus ne donne en probabilité que 0,3 an de plus pour les femmes et 0,2 an pour les hommes.

Le niveau de diplôme influence mais n'explique pas tout. Il y a également l'accès aux soins qui est facilité. Le risque d'accident, de maladie ou d'exposition à des produits

toxiques est plus élevé chez les ouvriers. Les non diplômés prennent plus de risques sur leur santé (39% de la population active sans diplôme fume quotidiennement, contre 21% pour les diplômés du supérieur).

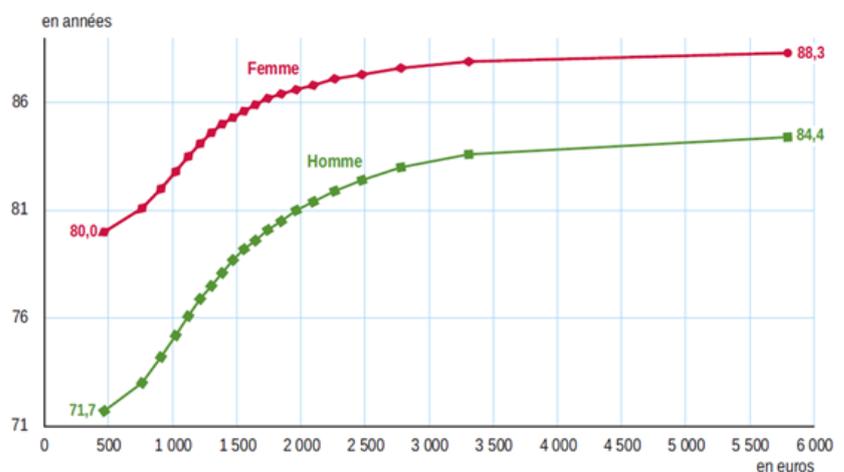
La Banque des territoires, dans son étude sur l'espérance de vie de 2022, pointe en plus des différences de genre, celles des inégalités liées au CSP. Elle analyse le temps d'espérance de vie en bonne santé après le départ à la retraite effective (et différente selon les personnes).

Pour le genre, la Banque constate qu'en moyenne les hommes ont 60% de leur temps de vie restant en bonne santé, et les femmes 50% sur une durée plus longue.

Pour les CSP, les chefs d'entreprise, les cadres et les professions intellectuelles supérieures (hommes et femmes confondus) ont une espérance de vie en bonne santé bien supérieure aux employés et ouvriers.

Espérance de vie à la naissance par sexe et niveau de vie mensuel en 2012-2016

Source : Insee



Note : en abscisse, chaque point correspond à la moyenne des niveaux de vie mensuels d'un vingtile. Chaque vingtile comprend 5 % de la population.

Lecture : en 2012-2016, parmi les 5 % les plus aisés, dont le niveau de vie moyen est de 5 800 euros par mois, l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 84,4 ans.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Échantillon démographique permanent.



LA DÉPENDANCE

L'espérance de vie par CTM

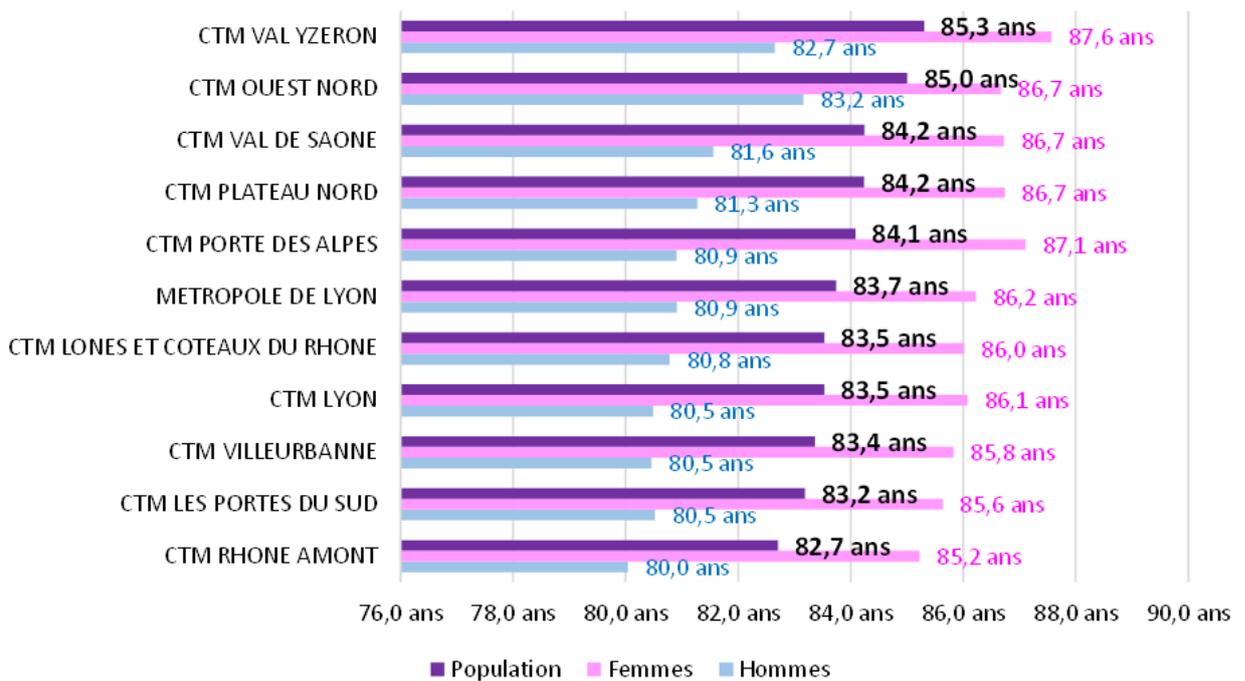
L'espérance de vie à la naissance calculé par l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes (espérance de vie à la naissance sur la période 2013-2017) est de 83,7 ans pour la Métropole de Lyon. Un homme y vivra en moyenne 80,9 ans, et une femme 86,2 ans.

Les écarts maximaux tout sexe confondu entre les CTM extrêmes est de 2,6 ans entre la CTM Rhône Amont et la CTM Val d'Yzeron.

De plus grandes disparités apparaissent. Comme partout, les hommes ont une espérance de vie plus faible que les femmes, mais les écarts entre CTM sont très inégaux. Un homme dans la CTM Porte des Alpes vivra en moyenne 6,2 ans de moins qu'une femme, alors que l'écart n'est que 3,5 ans pour la CTM Ouest-Nord (rappel : un écart moyen de 5,3 ans pour la Métropole de Lyon).

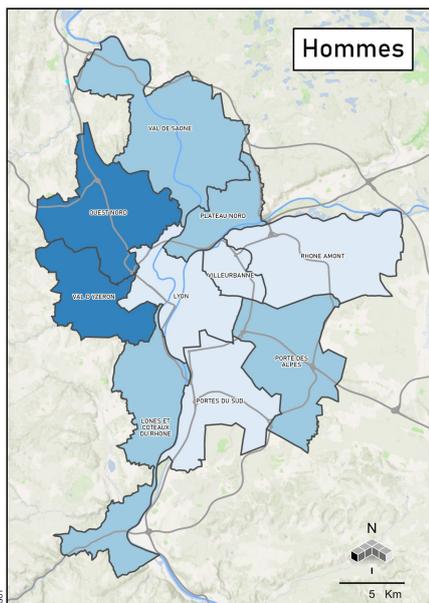
Espérance de vie à la naissance

Source : ORS

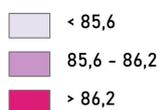
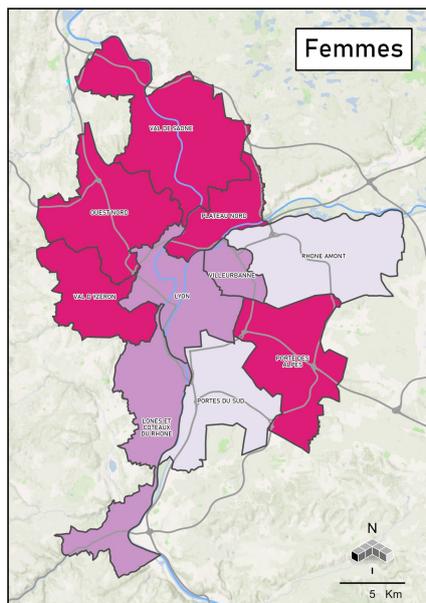


Espérance de vie à la naissance

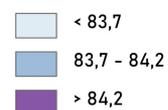
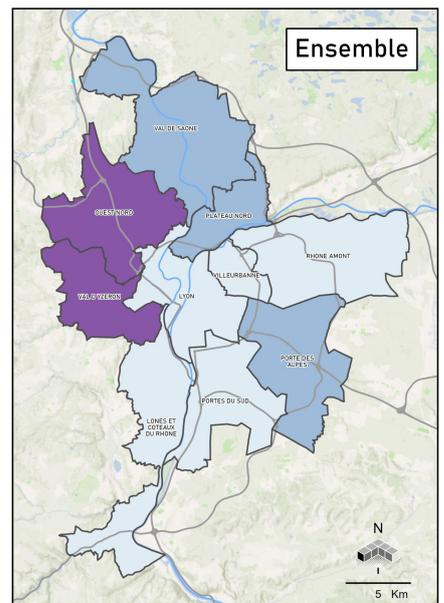
Source : ORS



Valeur MdL : 80,9 ans



Valeur MdL : 86,2 ans



Valeur MdL : 83,7 ans

Sources : BD Topo (IGN) 2022 ; ORS ; © OpenStreetMap contributors



LA DÉPENDANCE

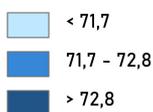
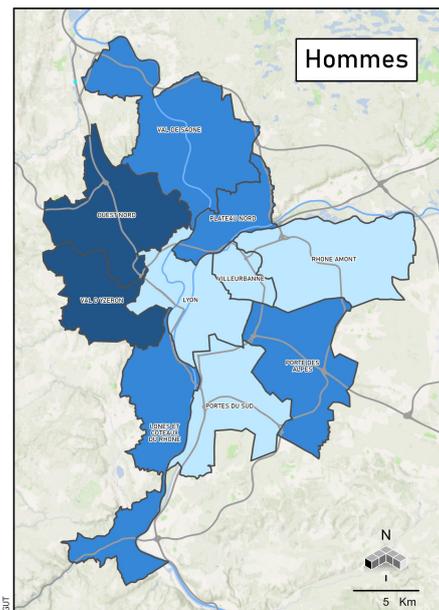
L'espérance de vie en bonne santé par CTM

Un petit exercice consiste à prendre l'écart départemental de l'Ined sur la circonscription du Rhône (la méthode de calcul Ined diffère légèrement de celle de l'ORS) entre l'espérance de vie, et l'espérance de vie sans incapacité et à l'appliquer aux taux d'espérance de vie calculé par l'ORS. Cela permet une première estimation des valeurs pour chaque CTM.

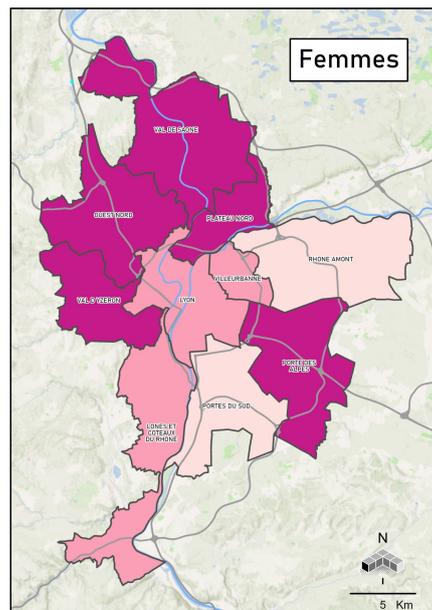
La hiérarchie par CTM de l'espérance de vie en bonne santé reste la même que l'espérance de vie, mais la valeur de l'âge moyen a un intérêt pour mieux approcher la réalité de demain.

Espérance de vie en bonne santé

Source : Agence Urbanisme



Valeur MdL : 72,1 ans



Valeur MdL : 74 ans

Sources : : BD Topo (IGN) 2022 ; Restimations Urbalyon ; © OpenStreetMap contributors



LA DÉPENDANCE

Quelles conséquences aura le vieillissement de la population annoncé sur nos territoires ?

Les défis de la collectivité ne porteront pas que sur les aides financières directes aux personnes ou aux structures, l'enjeu est plus vaste et mobilise tous les domaines d'intervention.

La Banque des territoires estime que, face au défi du vieillissement de la population, il faut voir la ville avec des « yeux de vieux » ! Il est fini le temps des années 90 avec un simple colis aux séniors à Noël et de l'organisation d'un banquet une fois par an, dans les années 2030 il faudra tout repenser pour la vie au quotidien des aînés. Ils entendent déjà des élus parler de bascule historique dans l'aménagement.

Beaucoup d'actions sont déjà en cours dans les grandes villes et devront s'étendre plus largement.

Repenser l'hébergement

En matière d'habitat, aujourd'hui les séniors restent le plus longtemps possible à leur domicile. La sous occupation des logements par des personnes âgées est une réalité connue aussi bien pour les propriétaires que pour les locataires, y compris dans le parc HLM. Si l'environnement du quartier n'est pas favorable au vieillissement, les personnes vont retarder au maximum leur déménagement dans un logement à l'environnement approprié. Encore faut-il trouver un logement adapté, à prix abordable, et dans certains territoires, plus ruraux, c'est même impossible.

Très peu de seniors sont hébergés dans une structure publique, beaucoup vivent à domicile et souhaitent y rester. La structure collective d'hébergement risque à l'avenir de concentrer les plus grandes dépendances, sans permettre aux personnes faiblement dépendantes de pouvoir y accéder.

Repenser la mobilité

Des premiers constats sont déjà établis sur la mobilité des personnes de grand âge. Leur mobilité diminue et leur capacité à conduire pose question. L'accès aux transports collectifs est pour eux souvent redouté (soit lié à l'éloignement, soit au mode de conduite des chauffeurs de bus) ou alors il y a parfois encore des blocages psychologiques liés à la tarification, à la convivialité des transports en commun, et aux faibles fréquences en heures creuses hors temps domicile-travail des actifs. Les services d'accompagnement à la carte se multiplient.

Les distances de déplacement diminuent avec l'âge et se limitent peu à peu au cercle autour du logement, seulement pour atteindre les commerces de proximité. Certains chercheurs constatent que cette perte de mobilité s'accompagne généralement d'un isolement social qui va en grandissant.

Repenser l'accès aux services et commerces

Les besoins primaires des personnes âgées se portent sur les commerces et les services. Ces besoins sont très différents d'un groupe d'âge à l'autre. Les personnes âgées ne pratiquent que de courtes distances et n'achètent que de petites quantités à chaque fois. Le manque d'épicerie, de boutique ou de restaurant est un obstacle, comme l'impossibilité du service de livraison (soit par absence de services, soit par fracture numérique).

Repenser l'accès aux soins

L'accès aux soins est primordial que ce soit pour le pharmacien, le médecin généraliste ou le kinésithérapeute. Les territoires, face aux déserts médicaux, vont devoir repenser et réorganiser l'offre de soins vis-à-vis des

séniors en s'articulant avec l'ARS et avec les acteurs de la santé libérale locale.

Repenser l'accès aux loisirs et espaces de détente

Les personnes âgées ont des besoins de loisirs, mais apportent également des services.

L'implication des personnes âgées dans la société est primordiale pour la vie collective de la cité. Elles sont ainsi plus impliquées dans la vie citoyenne, dans le bénévolat, ou dans l'aide à la famille.

Elles peuvent aussi être utilisatrices de l'espace public. Elles ont alors un peu plus d'exigences. Elles veulent par exemple des bancs publics, alors que souvent ce mobilier est retiré pour éviter les stationnements prolongés sur l'espace public. Elles ont besoin de toilettes publiques à proximité de ces espaces, elles recherchent aussi l'ombre pour se rafraîchir. La perception de sécurité dans l'espace public est très importante pour cette classe d'âge, que ce soit vis-à-vis de la circulation routière, des actes d'incivilité, ou de la délinquance.

Sans tout cela, les personnes âgées restent chez elles et s'isolent peu à peu

Repenser l'aménagement urbain du quotidien

Pour l'aménagement au quotidien, les rues et trottoirs commencent à s'adapter aux personnes âgées, mais beaucoup d'espaces manquent, dès leur conception, de convivialité, de passages bien protégés, de bancs pour souffler, et d'espace public pour l'échange.

Certains spécialistes du grand âge pointent du doigt l'entretien et le risque de chute (racines soulevant le trottoir, déneigement, etc.).

Certaines collectivités se lancent dans des opérations interservices entre l'aménagement urbain et les services aux personnes âgées (qui gèrent les résidences pour personnes âgées). Soit il s'agit d'optimiser les lieux d'implantation pour favoriser l'interaction des futurs résidents âgés avec les com-

merces et services, soit il s'agit d'adapter l'aménagement urbain existant autour d'un Ephad pour trouver des itinéraires conviviaux qui donnent envie aux séniors de les emprunter, donc de faire de l'exercice et au final de rester plus longtemps en bonne santé. Ces itinéraires ne sont pas exclusifs et profitent également à toutes les classes d'âge.

Repenser le système de santé et la santé

La Banque des territoires pointe des éléments plus globaux pour améliorer l'espérance de vie en bonne santé :

« Premièrement, il est nécessaire de procéder à une réorganisation du système de santé, ce qui inclut des changements au niveau du mode de gestion, du type de couverture. Deuxièmement, l'aspect préventif doit être davantage développé dans le système de santé. Troisièmement, les conditions de travail doivent être améliorées, tant dans la durée que dans l'incitation à pratiquer des activités physiques. Enfin, pour prévenir la perte d'autonomie aux âges avancés, il est important de maintenir les seniors actifs par l'intermédiaire des activités socialisées. »

Le premier point de la Banque, qui se base sur l'espérance de vie en bonne santé des suédois, repose la question de la gestion du système de santé, le faut-il national ou local ? Faut-il une couverture universelle ou une couverture cumulant Sécurité Sociale et mutuelle ? Le deuxième point porte sur la question d'un système curatif ou d'un système préventif (santé, nutrition et perte d'autonomie) ? Le troisième sur les conditions de travail porte sur l'excès d'heures pour les non-salariés, et l'absence de salle de sport dans les entreprises. Pour le dernier point, il est lié aux activités socialisées peu contraignantes, d'intérêt général et désintéressé financièrement qui donne une utilité à la personne.



LA DÉPENDANCE

Les préconisations du conseil économique social et environnemental

Le Conseil économique social et environnemental a produit un rapport « la prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement » (Avril 2023 - 110 pages) sous l'égide de Michel Chassang, vice-président du CSE et médecin généraliste. Ce document établit un état des lieux en France, et produit 19 préconisations en 6 axes :

- ◆ Axe 1 : un préalable : reconnaître la place des personnes âgées dans la société et les associer davantage aux choix de politique publique,
- ◆ Axe 2 : identifier, repérer et agir plus en amont sur les facteurs de risques,
- ◆ Axe 3 : consolider les démarches « d'aller vers » face aux fragilités et aux exclusions,
- ◆ Axe 4 : mettre en place un « parcours de l'habitat »,
- ◆ Axe 5 : se donner les moyens : recruter dans les métiers de l'accompagnement et mieux soutenir les aidantes et les aidants,
- ◆ Axe 6 : gouvernance : partir de ce qui a fait ses preuves et intégrer pleinement la prévention dans un service public territorial de l'autonomie à créer.

En résumé les 19 préconisations portent sur :

- ◆ 1.1 Co-construire,
- ◆ 1.2 Revisiter les politiques publiques de l'habitat, de l'urbanisme, de la mobilité, de la culture, du sport dans la prévention,
- ◆ 1.3 Identifier les besoins par des organes représentatifs,
- ◆ 2.4 Inscrire la prévention de la perte d'autonomie tout au long de la vie,
- ◆ 2.5 Etendre « le dépistage multidimensionnel du déclin fonctionnel » à de nouveaux territoires,
- ◆ 2.6 Proposer le 3e RDV de prévention à toutes les personnes de 55 ans,
- ◆ 2.7 Encourager les prescriptions médicales pour le sport et pour une meilleure diététique,
- ◆ 2.8 Après le 3e RDV, prévoir un accompagnement lors du passage à la retraite,
- ◆ 3.9 Faire un parcours d'accompagnement personnalisé et coordonné entre institution pour les personnes âgées les plus vulnérables,
- ◆ 3.10 Identifier les coordinations locales de maintien de l'autonomie qui fonctionnent et les articuler nationalement avec d'autres territoires,
- ◆ 3.11 Créer des focus groupes de personnes âgées pour construire de nouvelles actions sur la prévention,
- ◆ 4.12 Proposer dès 55 ans un diagnostic habitat du logement,
- ◆ 4.13 Pour adapter le logement, proposer un reste à charge à zéro en fonction des pensions des personnes à la retraite,
- ◆ 4.14 Soutenir les bailleurs sociaux dans les solutions alternatives,
- ◆ 4.15 Transformer les Ehpad en maisons médicalisées pour personnes âgées et en lieux de vie,
- ◆ 5.16 Revaloriser le travail des professionnels d'accompagnement dans la prévention,
- ◆ 5.17 Soutenir les aidants par la formation, l'information, les outils et leur propre temps de récupération,
- ◆ 5.18 Revoir l'allocation des aidants Ajpa,
- ◆ 6.19 Inventer un nouveau système de gouvernance de la politique de prévention de la perte d'autonomie locale.

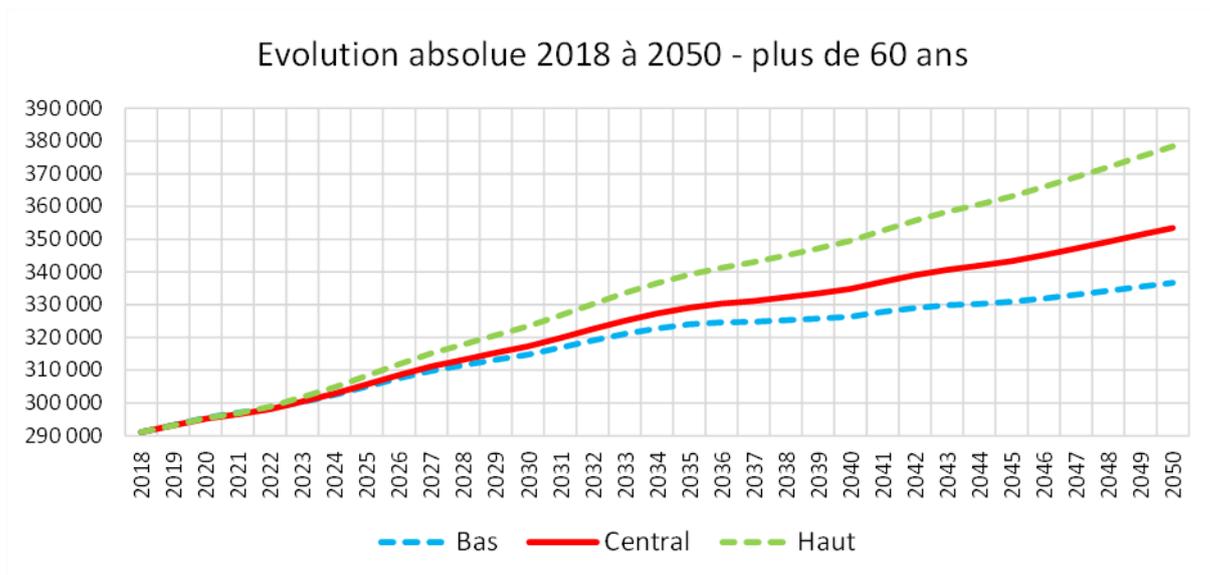


Partie 4
Annexe :
Tableau de bord
statistiques par CTM



TABLEAU DE BORD

Métropole de Lyon



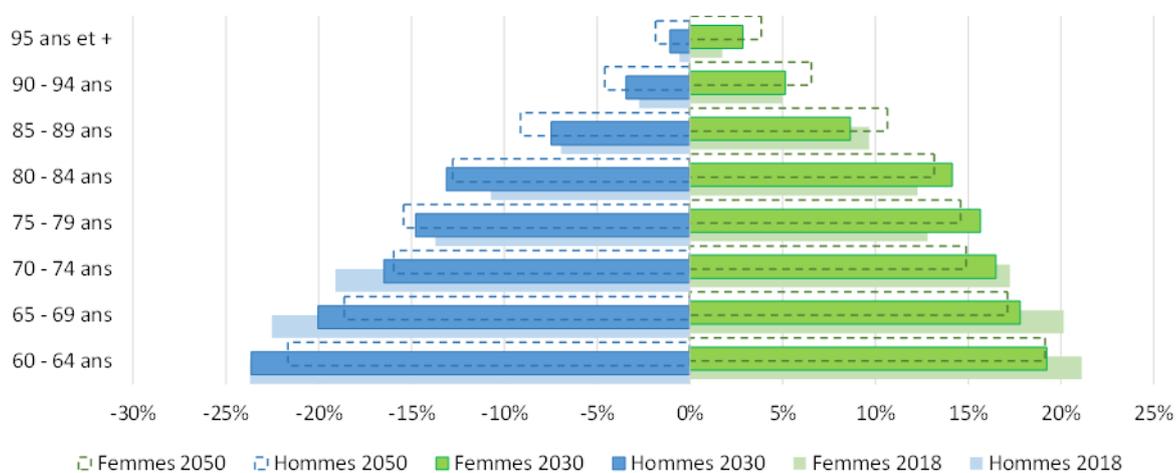
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	291 109	323 441	378 361	0,88%	0,82%
Central	291 109	317 309	353 459	0,72%	0,61%
Bas	291 109	314 756	336 690	0,65%	0,46%

Métropole de Lyon scénario central

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	64 626	66 967	71 583	22,2%	21,1%	20,3%
65 - 69 ans	61 552	59 520	62 850	21,1%	18,8%	17,8%
70 - 74 ans	52 495	52 333	54 295	18,0%	16,5%	15,4%
75 - 79 ans	38 405	48 499	52 884	13,2%	15,3%	15,0%
80 - 84 ans	33 825	43 470	45 946	11,6%	13,7%	13,0%
85 - 89 ans	24 810	25 857	35 268	8,5%	8,1%	10,0%
90 - 94 ans	11 753	14 025	20 115	4,0%	4,4%	5,7%
95 ans et +	3 643	6 638	10 518	1,3%	2,1%	3,0%
	291 109	317 309	353 459	100%	100%	100%

Part dans la population des 60 ans et plus
Projection 2030 - avec le passé de 2018 et le très lointain de 2050



Proportion de femmes pour un homme en fonction du vieillissement

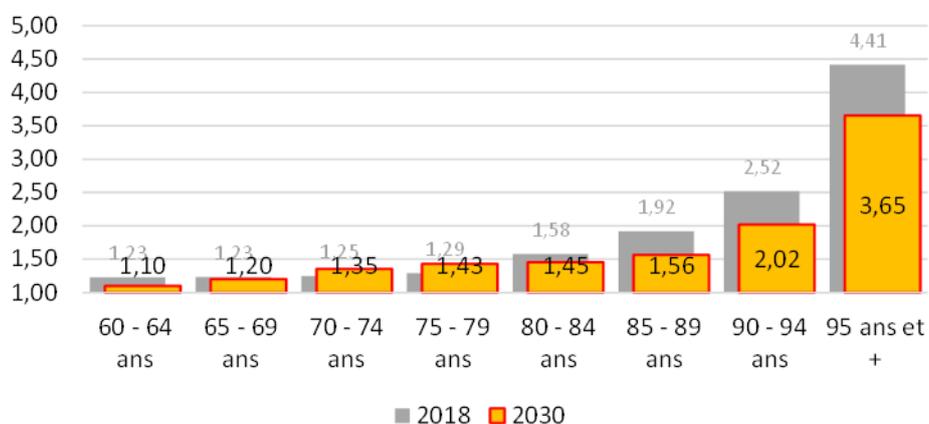


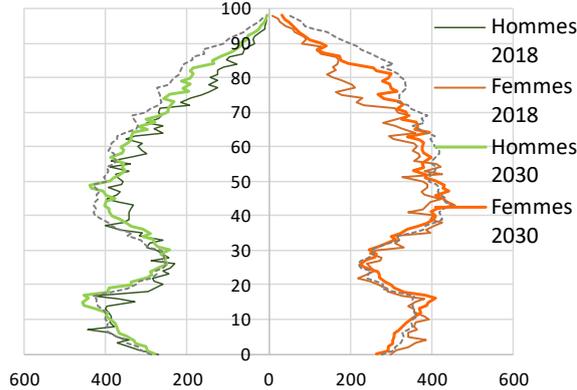


TABLEAU DE BORD

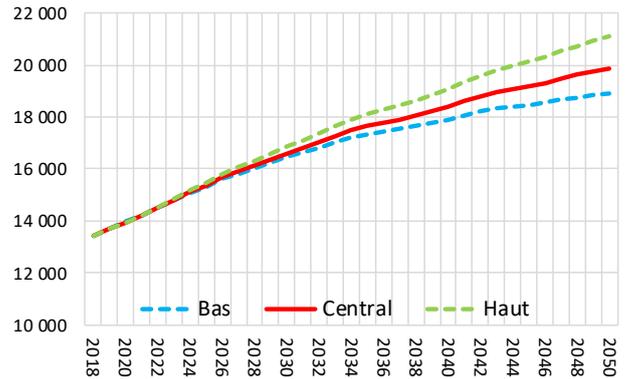
CTM Val de Saône



Evolution dans le temps de la pyramide des âges
(nombre de personne)



Evolution en nombre de la population
de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



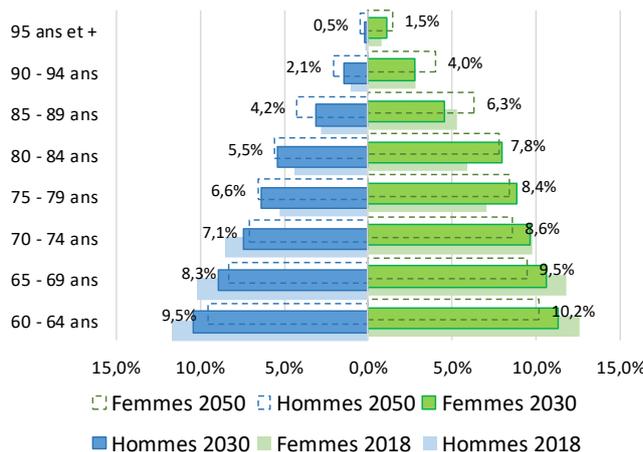
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	13 441	16 858	21 100	1,91%	1,42%
Central	13 441	16 598	19 878	1,77%	1,23%
Bas	13 441	16 447	18 923	1,70%	1,07%

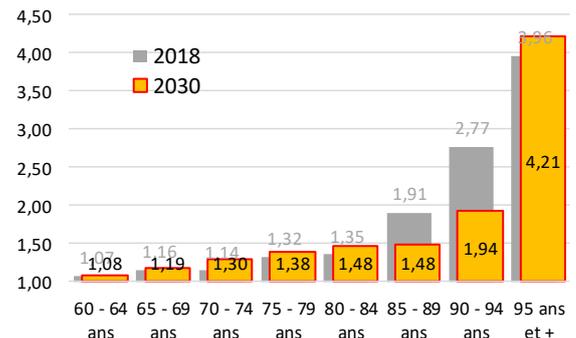
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	3 255	3 581	3 878	24,2%	21,6%	19,5%
65 - 69 ans	2 955	3 228	3 504	22,0%	19,4%	17,6%
70 - 74 ans	2 447	2 810	3 090	18,2%	16,9%	15,5%
75 - 79 ans	1 650	2 521	2 952	12,3%	15,2%	14,9%
80 - 84 ans	1 374	2 199	2 621	10,2%	13,2%	13,2%
85 - 89 ans	1 084	1 259	2 078	8,1%	7,6%	10,5%
90 - 94 ans	520	705	1 207	3,9%	4,2%	6,1%
95 ans et +	156	295	548	1,2%	1,8%	2,8%
Total	13 441	16 598	19 878	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans
(2018, Projection 2030 et 2050)



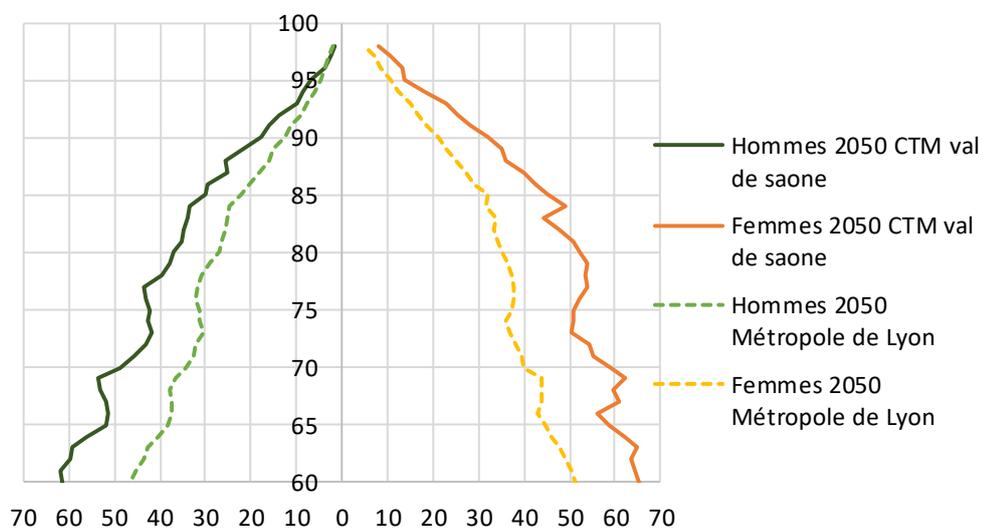
Proportion de femmes pour un homme
en fonction du vieillissement



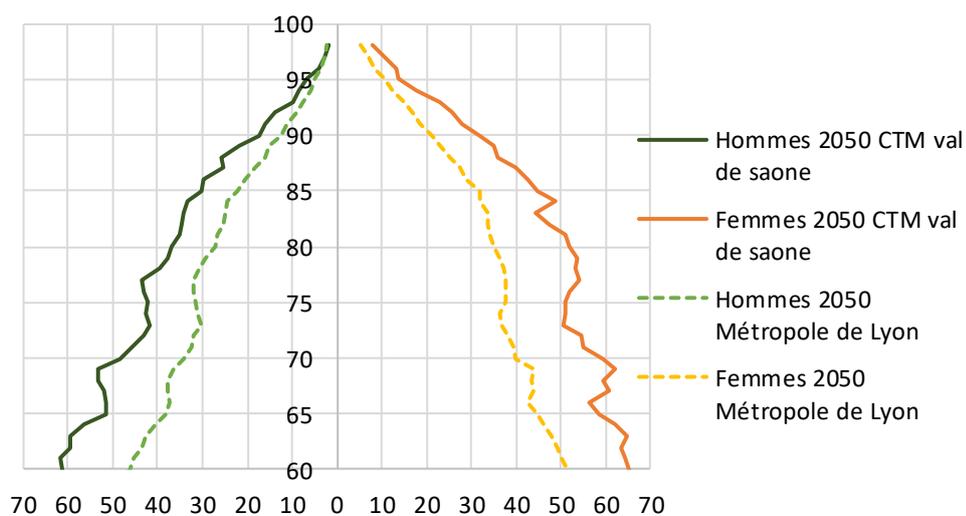
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

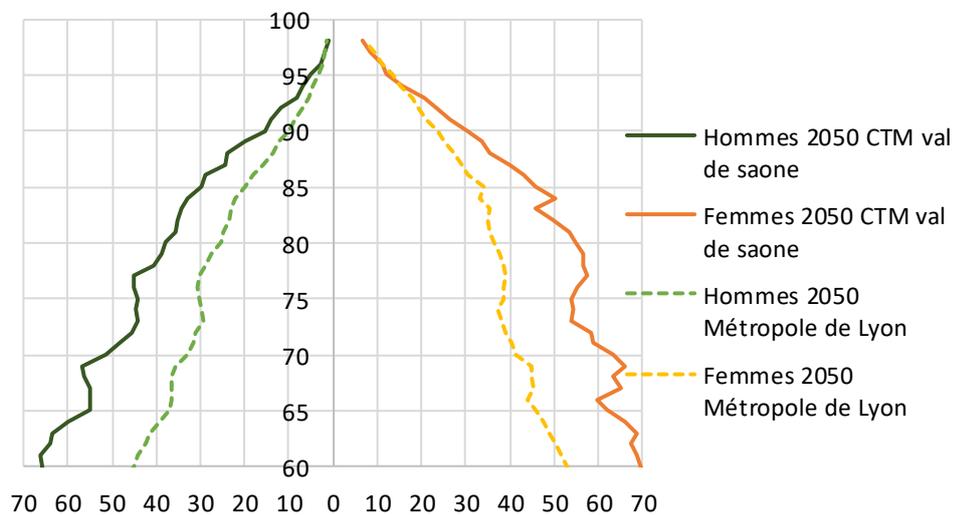


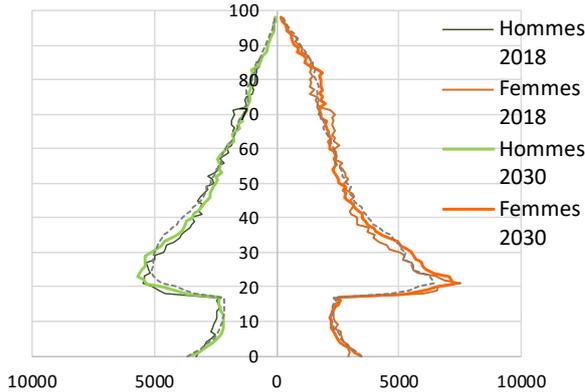


TABLEAU DE BORD

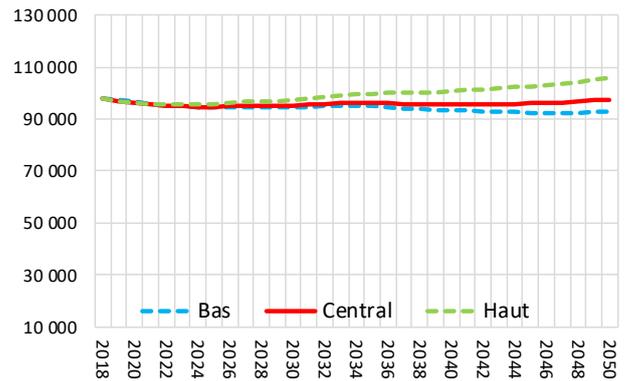
CTM Plateau Nord



Evolution dans le temps de la pyramide des âges
(nombre de personne)



Evolution en nombre de la population
de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



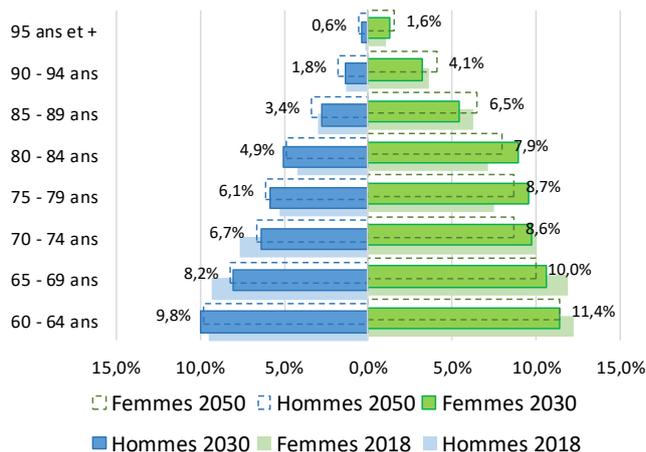
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	97 776	97 311	105 606	-0,04%	0,24%
Central	97 776	95 036	97 415	-0,24%	-0,01%
Bas	97 776	94 410	92 682	-0,29%	-0,17%

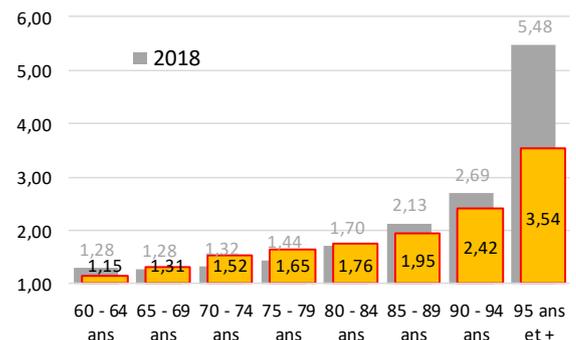
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	21 197	20 227	20 476	21,7%	21,3%	21,0%
65 - 69 ans	20 604	17 634	17 502	21,1%	18,6%	18,0%
70 - 74 ans	17 168	15 221	14 761	17,6%	16,0%	15,2%
75 - 79 ans	12 431	14 522	14 253	12,7%	15,3%	14,6%
80 - 84 ans	11 058	13 260	12 350	11,3%	14,0%	12,7%
85 - 89 ans	8 975	7 807	9 515	9,2%	8,2%	9,8%
90 - 94 ans	4 824	4 329	5 668	4,9%	4,6%	5,8%
95 ans et +	1 519	2 036	2 890	1,6%	2,1%	3,0%
Total	97 776	95 036	97 415	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans
(2018, Projection 2030 et 2050)



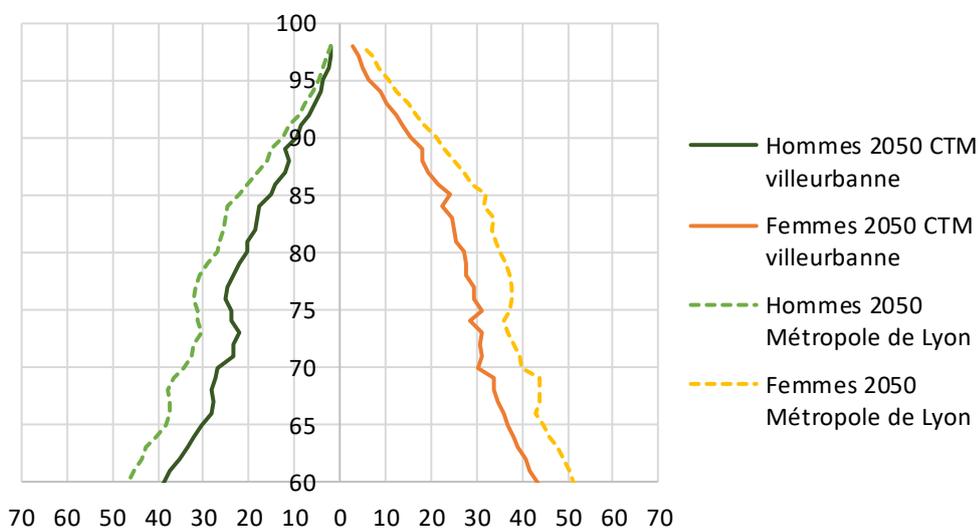
Proportion de femmes pour un homme
en fonction du vieillissement



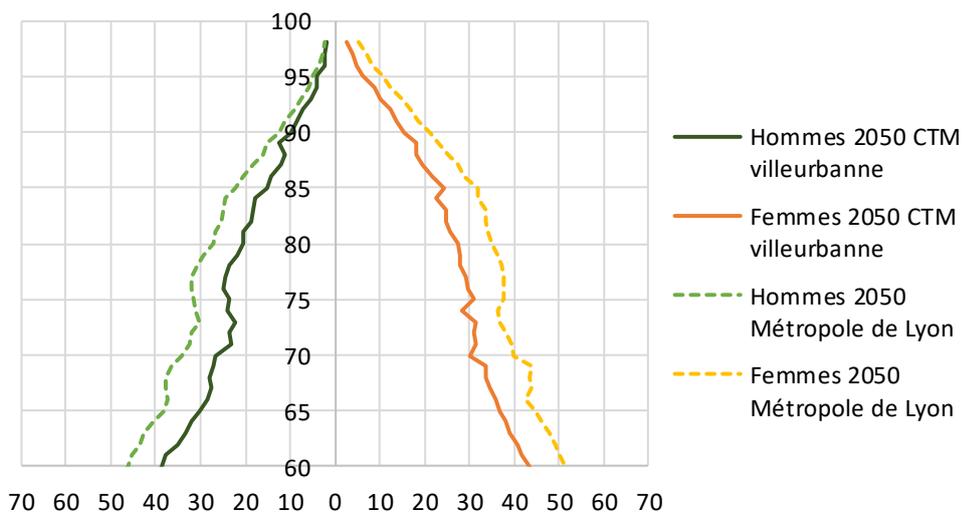
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

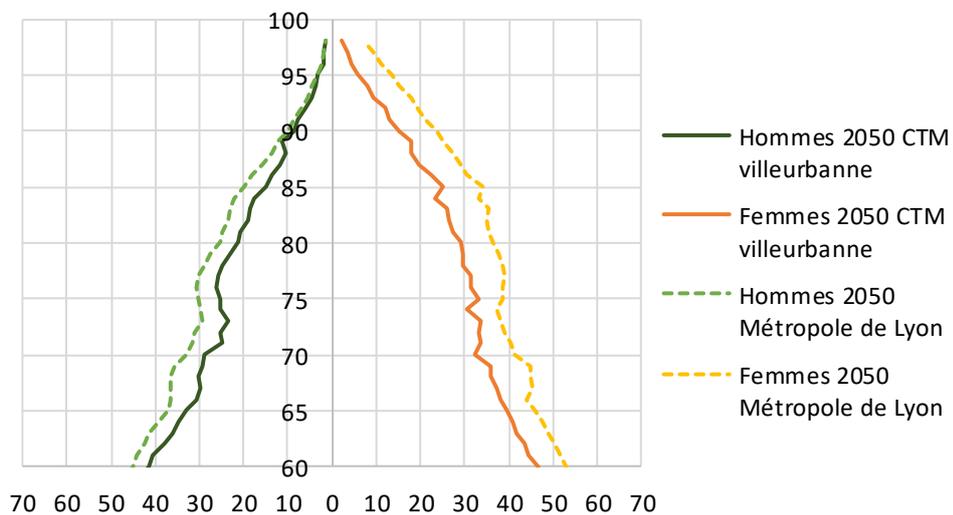
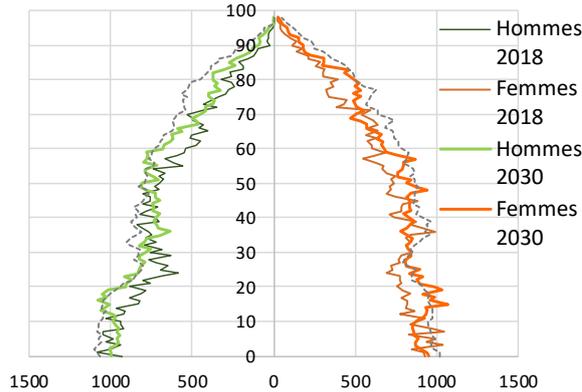


TABLEAU DE BORD

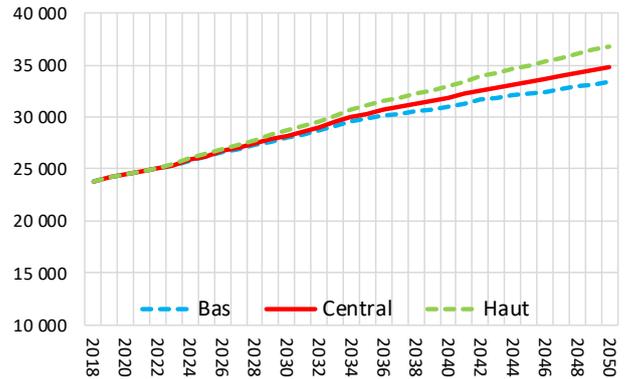
CTM Rhône Amont



Evolution dans le temps de la pyramide des âges
(nombre de personne)



Evolution en nombre de la population
de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



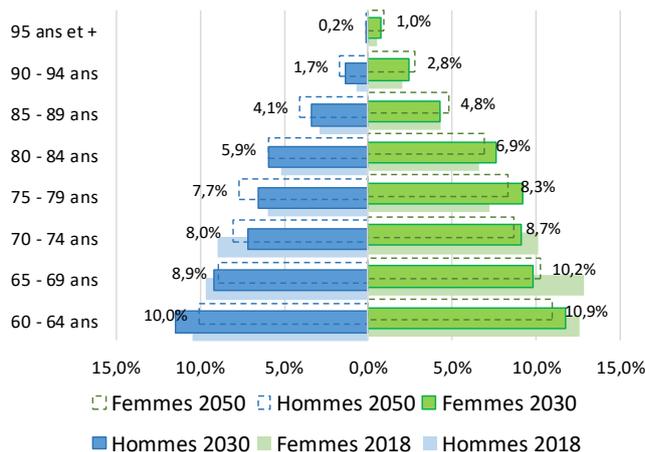
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	23 739	28 661	36 821	1,58%	1,38%
Central	23 739	28 201	34 853	1,45%	1,21%
Bas	23 739	27 955	33 309	1,37%	1,06%

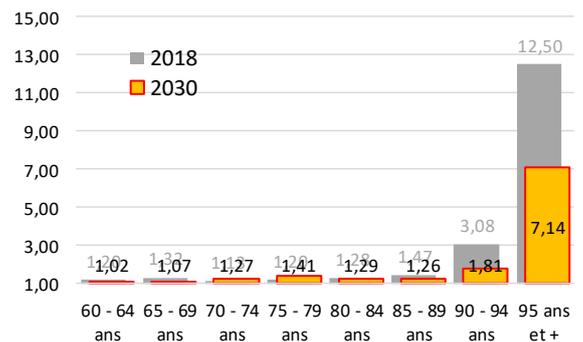
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	5 458	6 535	7 284	23,0%	23,2%	20,9%
65 - 69 ans	5 344	5 346	6 632	22,5%	19,0%	19,0%
70 - 74 ans	4 516	4 587	5 802	19,0%	16,3%	16,6%
75 - 79 ans	3 126	4 411	5 560	13,2%	15,6%	16,0%
80 - 84 ans	2 781	3 820	4 449	11,7%	13,5%	12,8%
85 - 89 ans	1 722	2 163	3 070	7,3%	7,7%	8,8%
90 - 94 ans	636	1 053	1 546	2,7%	3,7%	4,4%
95 ans et +	156	286	510	0,7%	1,0%	1,5%
Total	23 739	28 201	34 853	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans
(2018, Projection 2030 et 2050)



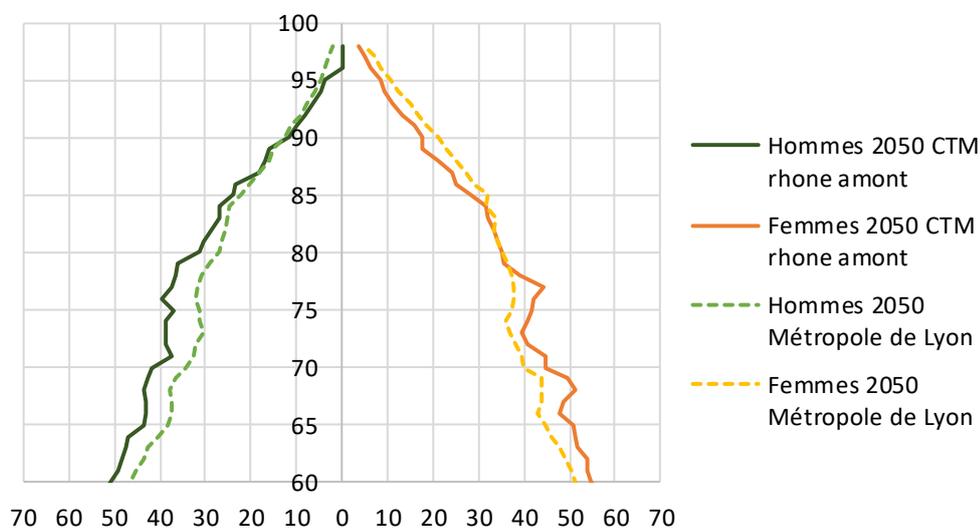
Proportion de femmes pour un homme
en fonction du vieillissement



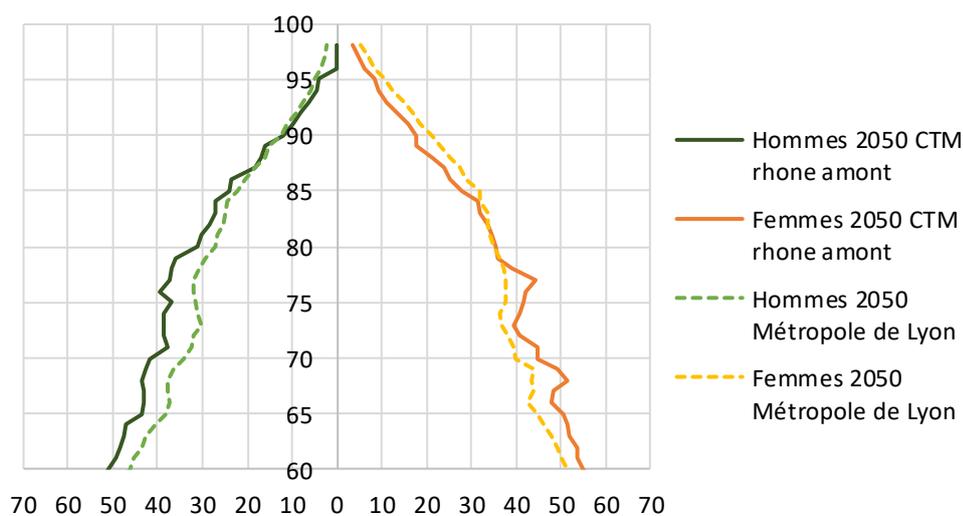
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

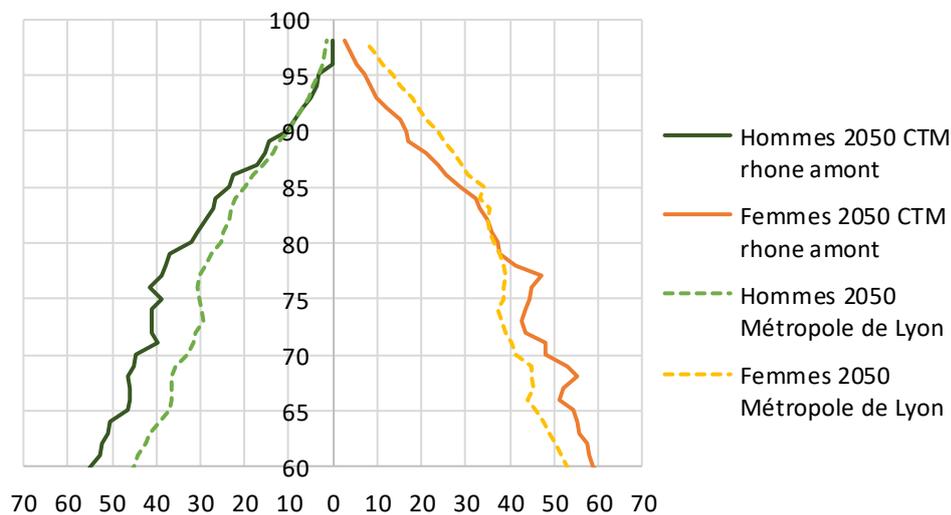


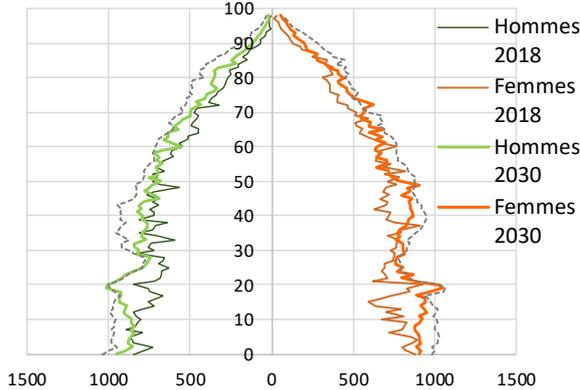


TABLEAU DE BORD

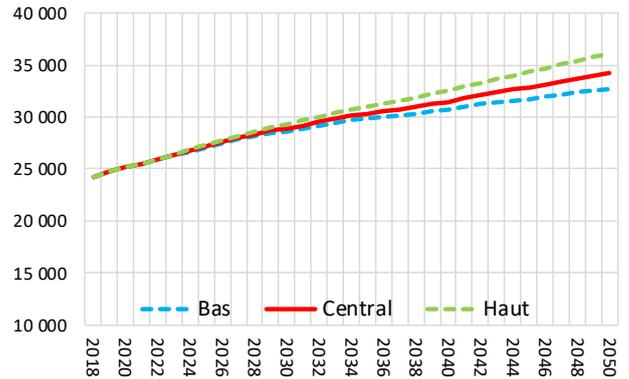
CTM Porte des Alpes



Evolution dans le temps de la pyramide des âges
(nombre de personne)



Evolution en nombre de la population
de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



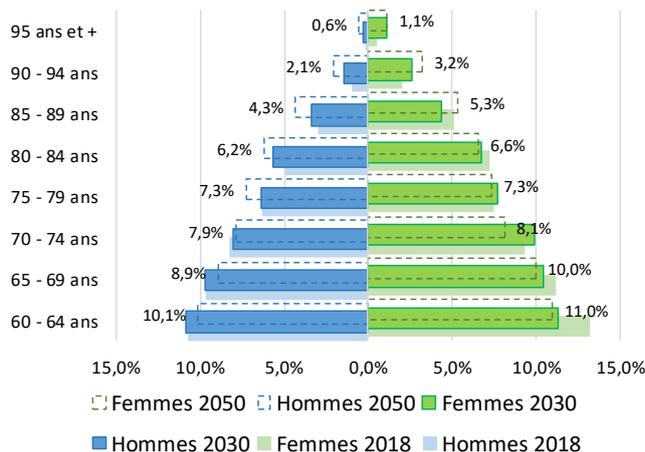
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	24 238	29 282	36 118	1,59%	1,25%
Central	24 238	28 866	34 220	1,47%	1,08%
Bas	24 238	28 622	32 719	1,40%	0,94%

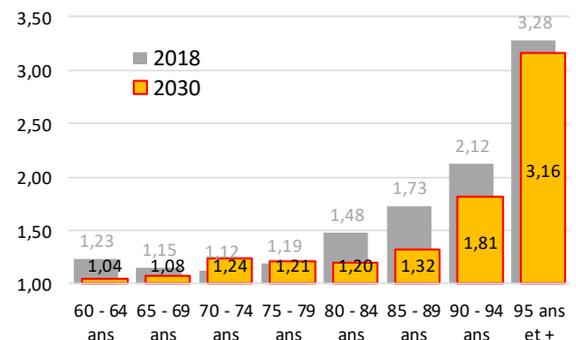
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	5 788	6 373	7 128	23,9%	22,1%	20,8%
65 - 69 ans	5 050	5 770	6 395	20,8%	20,0%	18,7%
70 - 74 ans	4 264	5 139	5 417	17,6%	17,8%	15,8%
75 - 79 ans	3 348	4 054	4 944	13,8%	14,0%	14,4%
80 - 84 ans	2 934	3 551	4 320	12,1%	12,3%	12,6%
85 - 89 ans	1 952	2 215	3 269	8,1%	7,7%	9,6%
90 - 94 ans	711	1 173	1 798	2,9%	4,1%	5,3%
95 ans et +	191	591	949	0,8%	2,0%	2,8%
	24 238	28 866	34 220	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans
(2018, Projection 2030 et 2050)



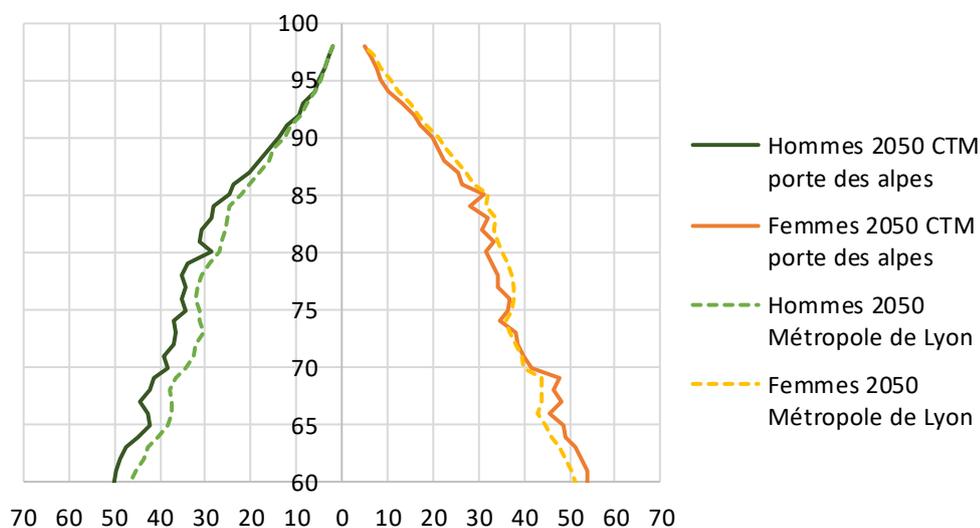
Proportion de femmes pour un homme
en fonction du vieillissement



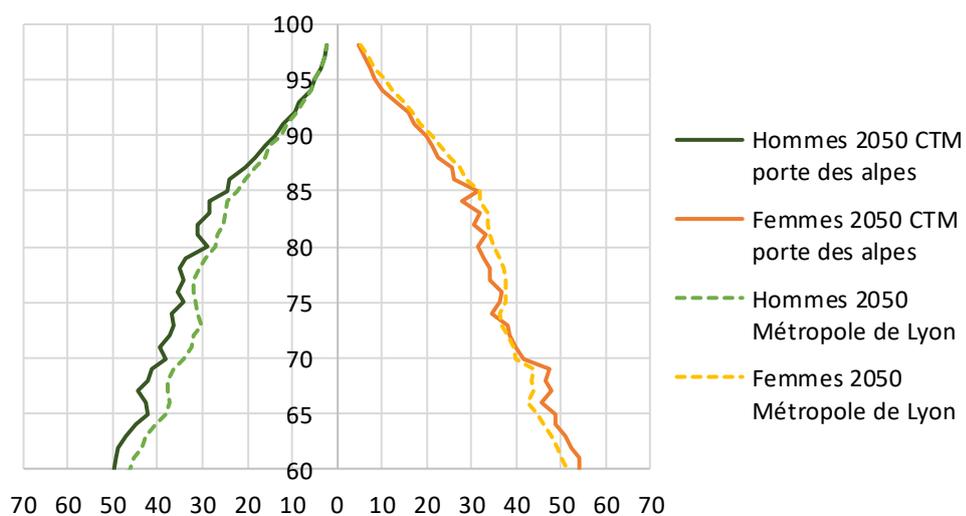
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

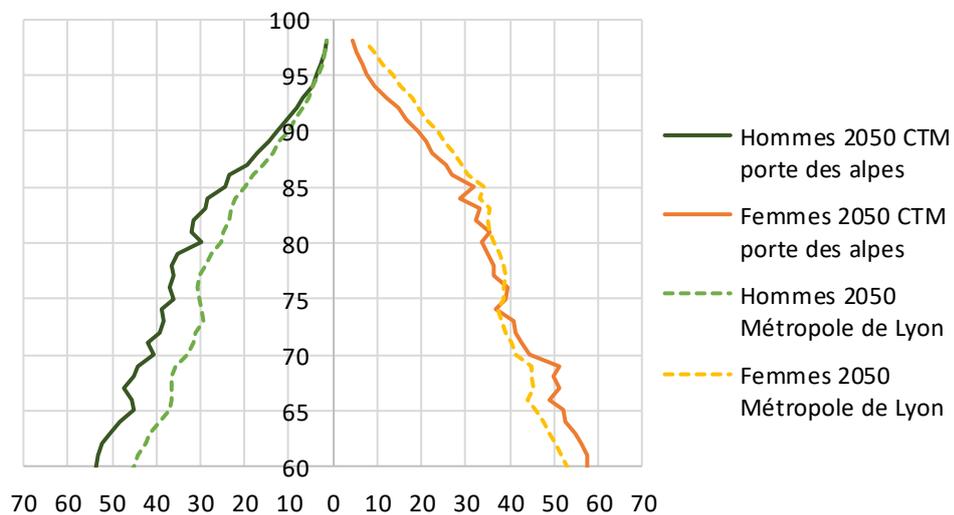


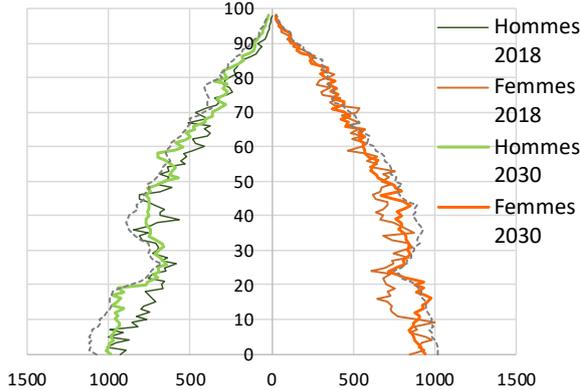


TABLEAU DE BORD

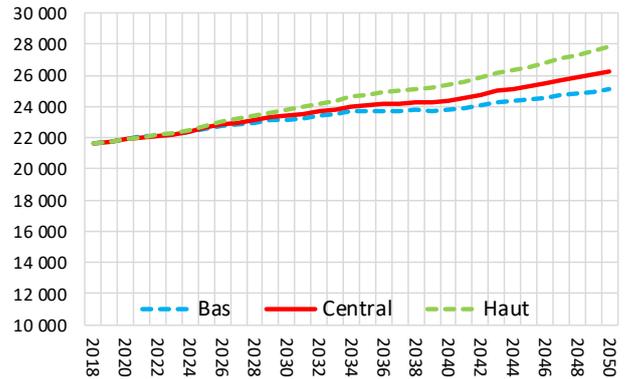
CTM Les Portes du Sud



Evolution dans le temps de la pyramide des âges
(nombre de personne)



Evolution en nombre de la population de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



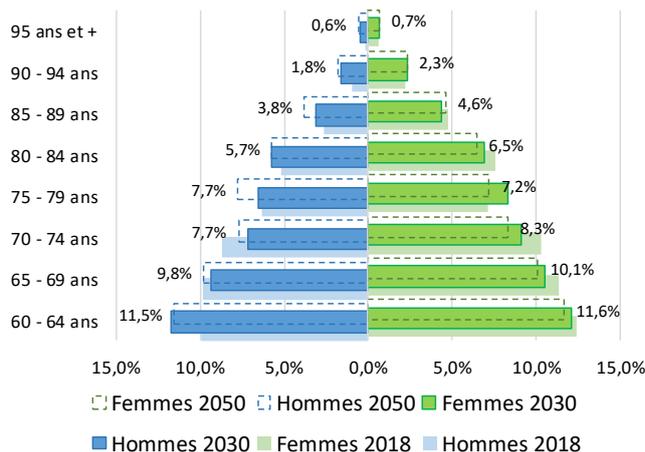
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	21 665	23 795	27 823	0,78%	0,78%
Central	21 665	23 379	26 225	0,64%	0,60%
Bas	21 665	23 178	25 088	0,56%	0,46%

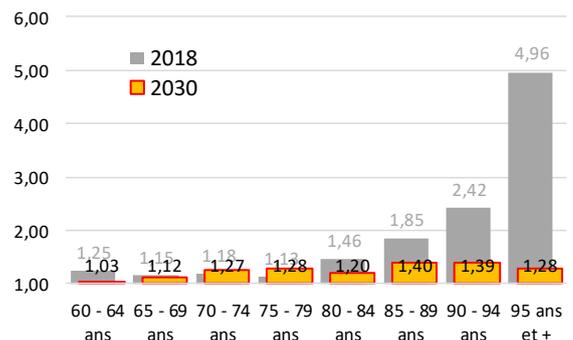
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	4 835	5 432	5 900	22,3%	23,2%	22,5%
65 - 69 ans	4 581	4 538	5 067	21,1%	19,4%	19,3%
70 - 74 ans	4 102	3 713	4 088	18,9%	15,9%	15,6%
75 - 79 ans	2 916	3 387	3 805	13,5%	14,5%	14,5%
80 - 84 ans	2 756	2 893	3 099	12,7%	12,4%	11,8%
85 - 89 ans	1 594	1 705	2 147	7,4%	7,3%	8,2%
90 - 94 ans	684	907	1 050	3,2%	3,9%	4,0%
95 ans et +	197	804	1 069	0,9%	3,4%	4,1%
	21 665	23 379	26 225	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans
(2018, Projection 2030 et 2050)



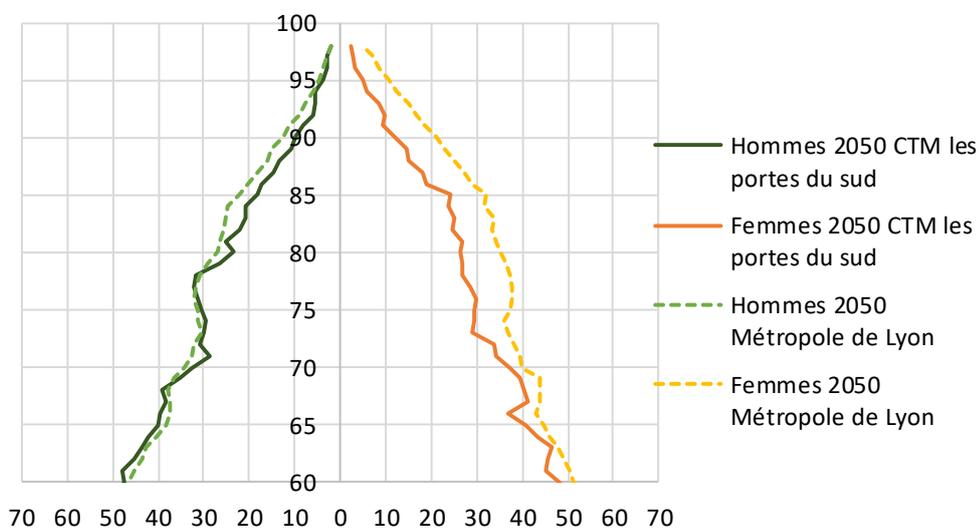
Proportion de femmes pour un homme
en fonction du vieillissement



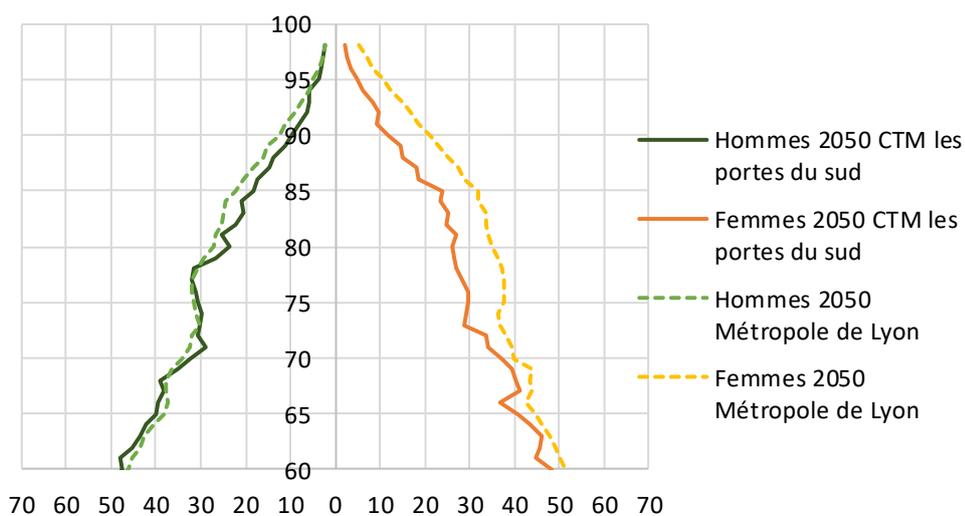
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

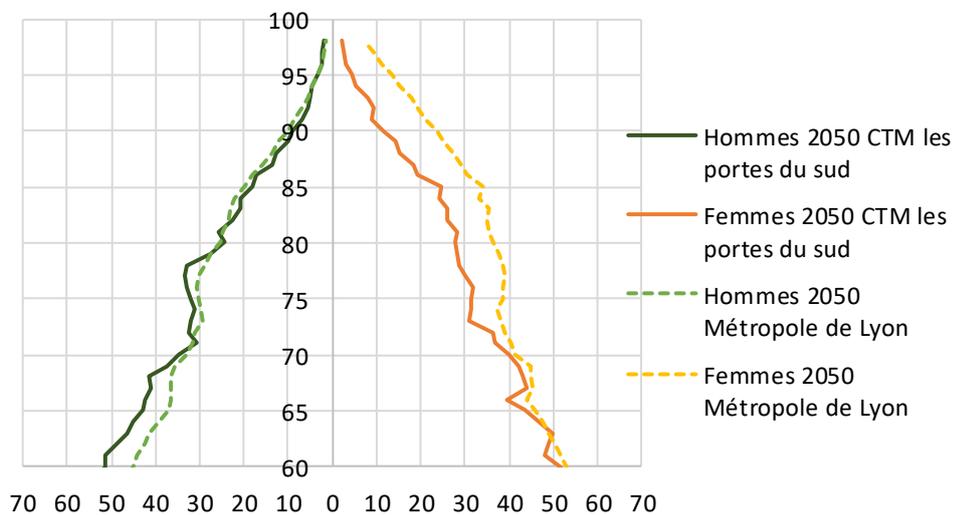
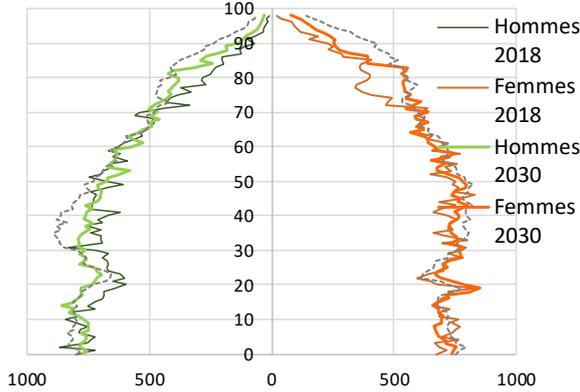


TABLEAU DE BORD

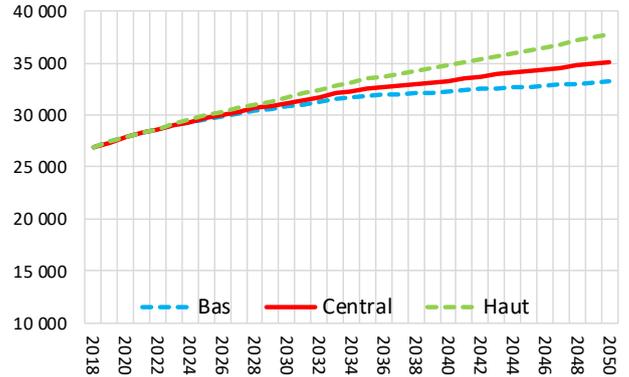
CTM Lômes et Côteaux du Rhône



Evolution dans le temps de la pyramide des âges (nombre de personne)



Evolution en nombre de la population de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



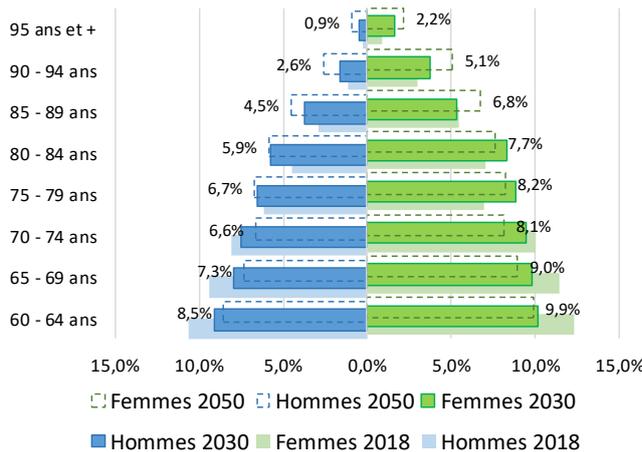
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	26 889	31 666	37 731	1,37%	1,06%
Central	26 889	31 117	35 116	1,22%	0,84%
Bas	26 889	30 775	33 168	1,13%	0,66%

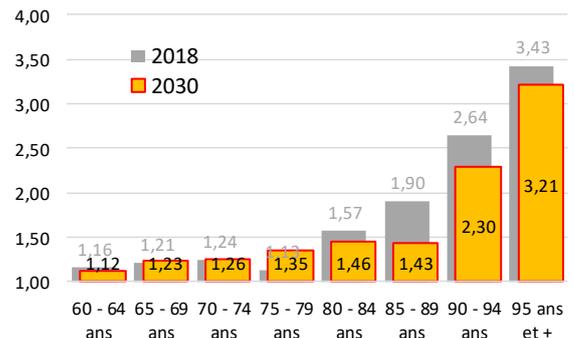
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	6 163	5 947	6 367	22,9%	19,1%	18,1%
65 - 69 ans	5 586	5 504	5 634	20,8%	17,7%	16,0%
70 - 74 ans	4 852	5 265	5 108	18,0%	16,9%	14,5%
75 - 79 ans	3 498	4 752	5 168	13,0%	15,3%	14,7%
80 - 84 ans	3 097	4 355	4 673	11,5%	14,0%	13,3%
85 - 89 ans	2 241	2 794	3 911	8,3%	9,0%	11,1%
90 - 94 ans	1 107	1 646	2 668	4,1%	5,3%	7,6%
95 ans et +	345	854	1 587	1,3%	2,7%	4,5%
Total	26 889	31 117	35 116	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans (2018, Projection 2030 et 2050)



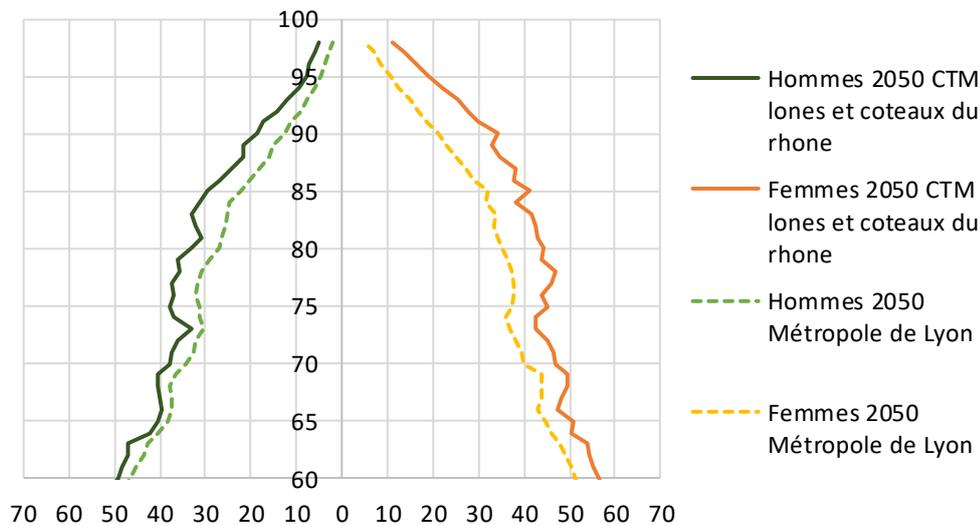
Proportion de femmes pour un homme en fonction du vieillissement



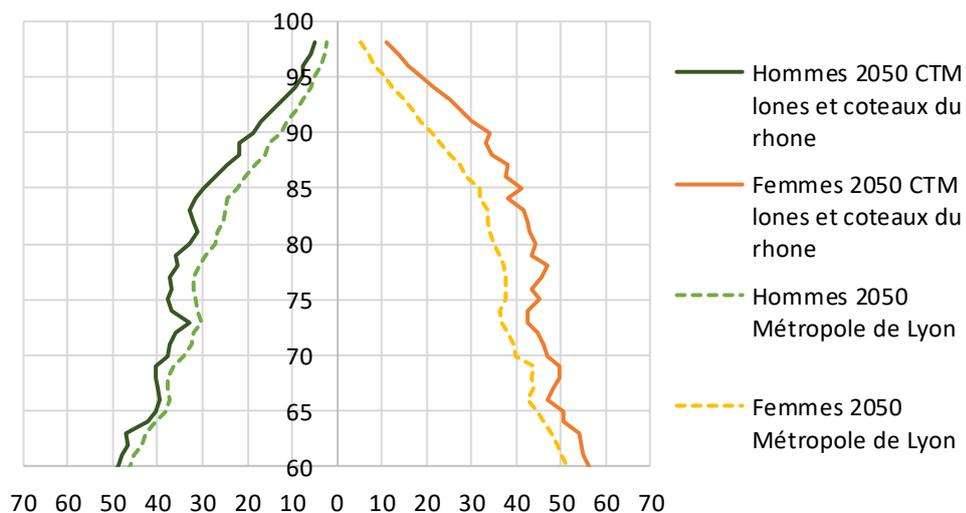
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

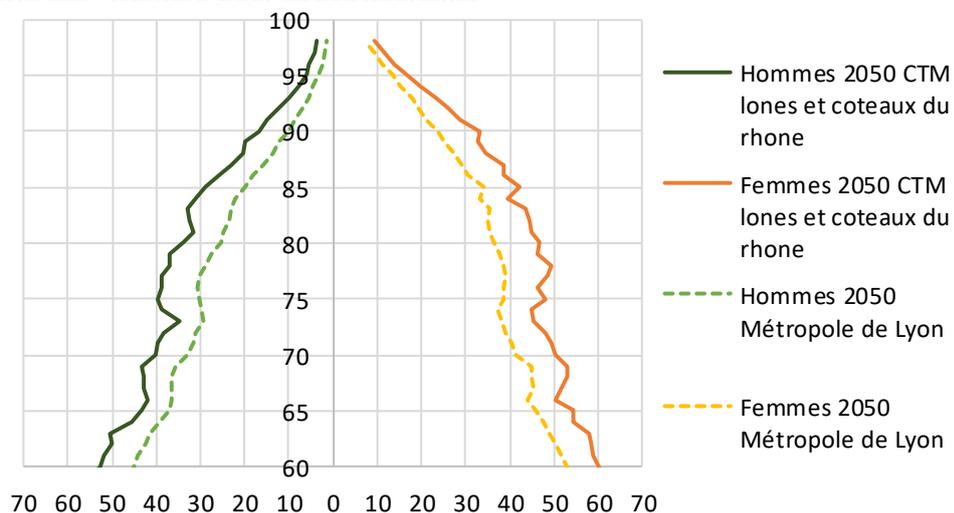
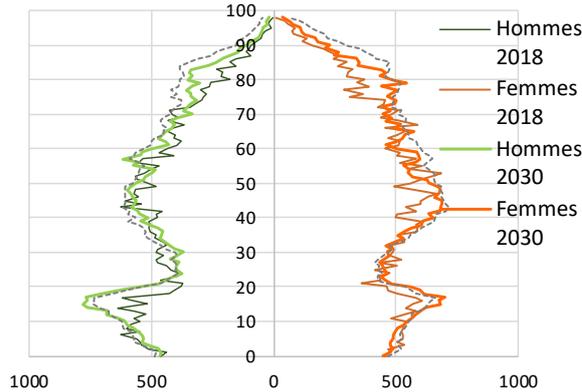


TABLEAU DE BORD

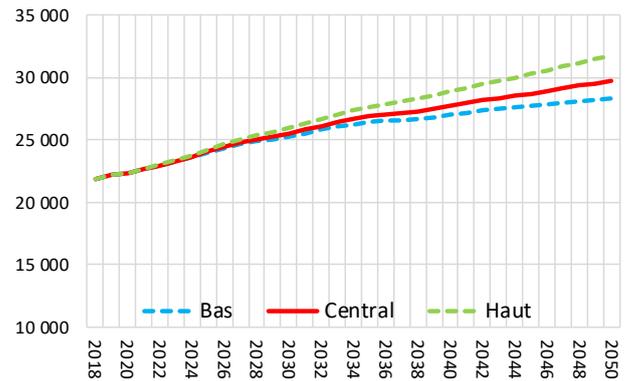
CTM Val d'Yzeron



Evolution dans le temps de la pyramide des âges (nombre de personne)



Evolution en nombre de la population de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



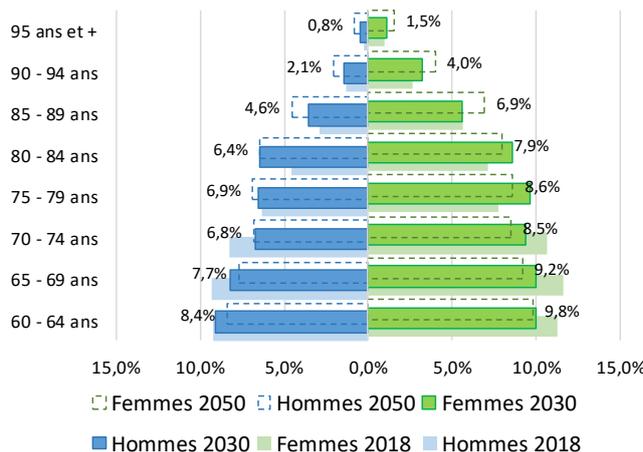
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	21 821	25 921	31 720	1,45%	1,18%
Central	21 821	25 468	29 735	1,30%	0,97%
Bas	21 821	25 243	28 341	1,22%	0,82%

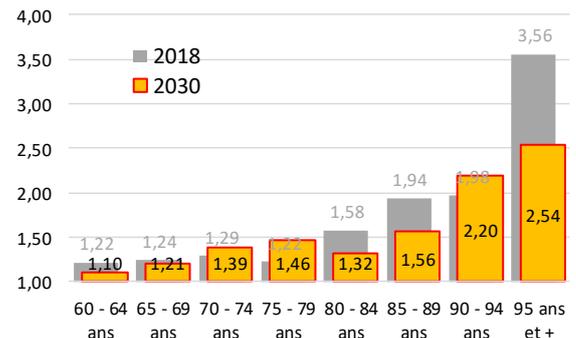
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	4 472	4 833	5 340	20,5%	19,0%	18,0%
65 - 69 ans	4 571	4 615	4 959	20,9%	18,1%	16,7%
70 - 74 ans	4 117	4 068	4 500	18,9%	16,0%	15,1%
75 - 79 ans	3 080	4 104	4 545	14,1%	16,1%	15,3%
80 - 84 ans	2 550	3 796	4 227	11,7%	14,9%	14,2%
85 - 89 ans	1 872	2 318	3 369	8,6%	9,1%	11,3%
90 - 94 ans	860	1 187	1 775	3,9%	4,7%	6,0%
95 ans et +	299	547	1 020	1,4%	2,1%	3,4%
Total	21 821	25 468	29 735	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans (2018, Projection 2030 et 2050)



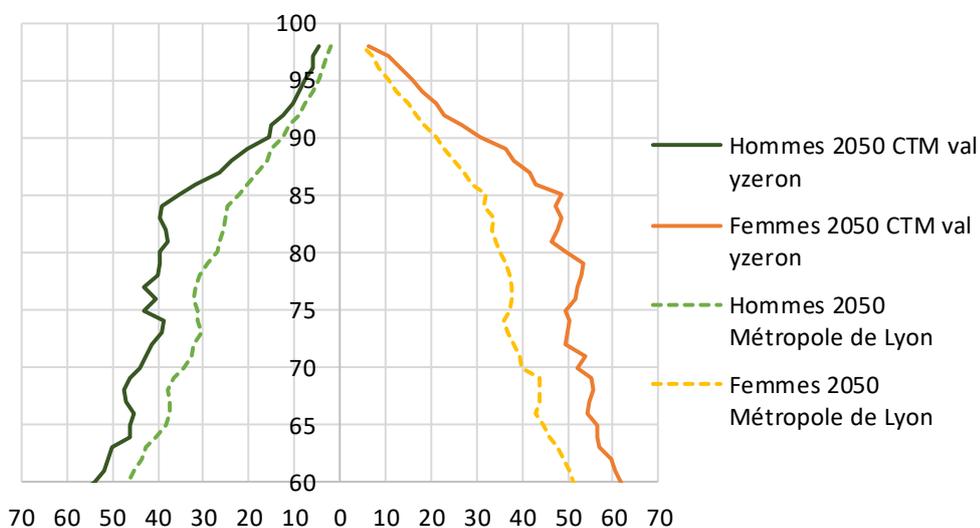
Proportion de femmes pour un homme en fonction du vieillissement



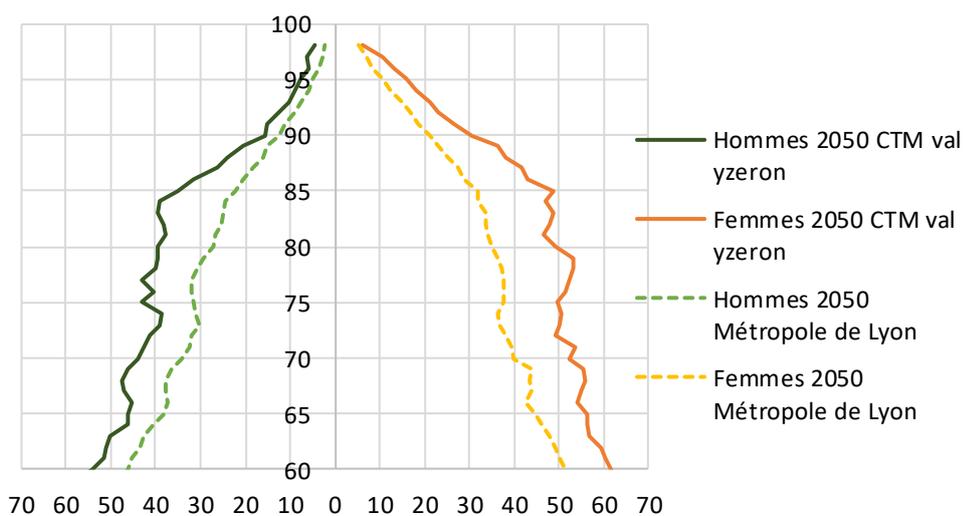
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

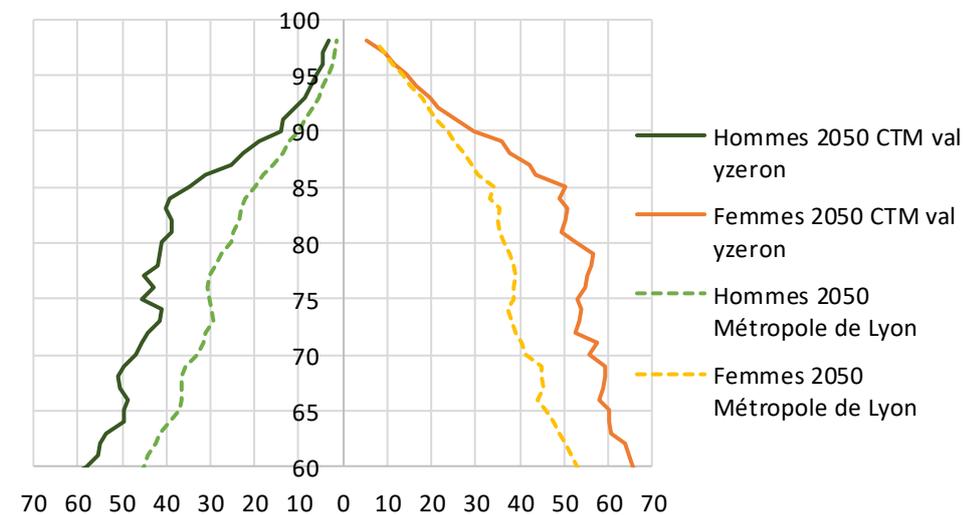


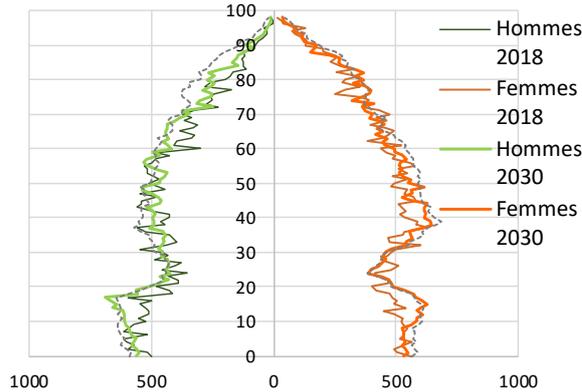


TABLEAU DE BORD

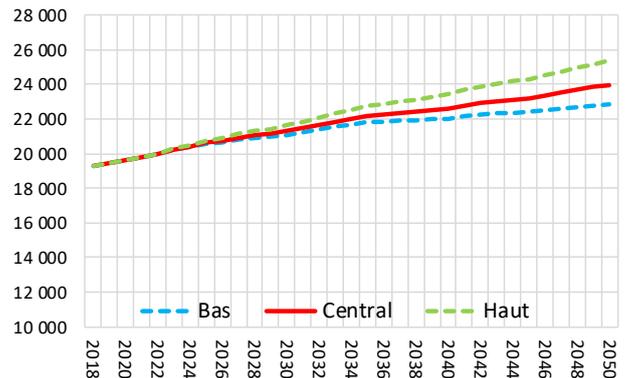
CTM Ouest-Nord



Evolution dans le temps de la pyramide des âges (nombre de personne)



Evolution en nombre de la population de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



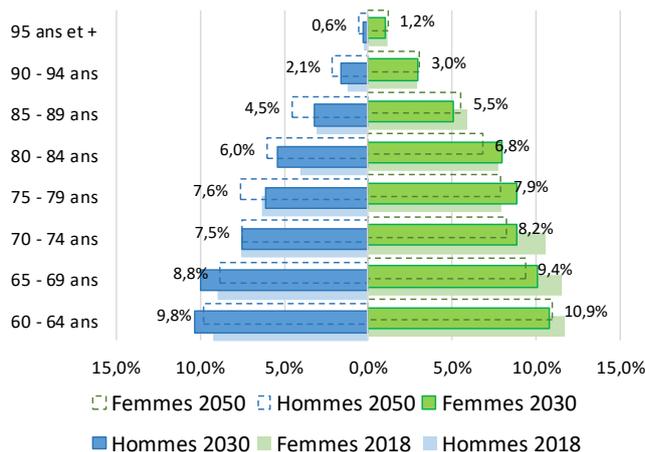
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	19 318	21 617	25 370	0,94%	0,86%
Central	19 318	21 288	23 969	0,81%	0,68%
Bas	19 318	21 091	22 872	0,73%	0,53%

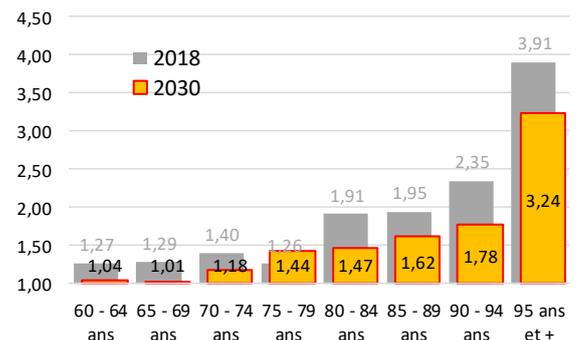
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	4 035	4 454	4 924	20,9%	20,9%	20,5%
65 - 69 ans	3 950	4 257	4 320	20,4%	20,0%	18,0%
70 - 74 ans	3 485	3 459	3 743	18,0%	16,2%	15,6%
75 - 79 ans	2 738	3 164	3 698	14,2%	14,9%	15,4%
80 - 84 ans	2 280	2 841	3 053	11,8%	13,3%	12,7%
85 - 89 ans	1 721	1 750	2 397	8,9%	8,2%	10,0%
90 - 94 ans	794	964	1 228	4,1%	4,5%	5,1%
95 ans et +	315	399	606	1,6%	1,9%	2,5%
Total	19 318	21 288	23 969	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans (2018, Projection 2030 et 2050)



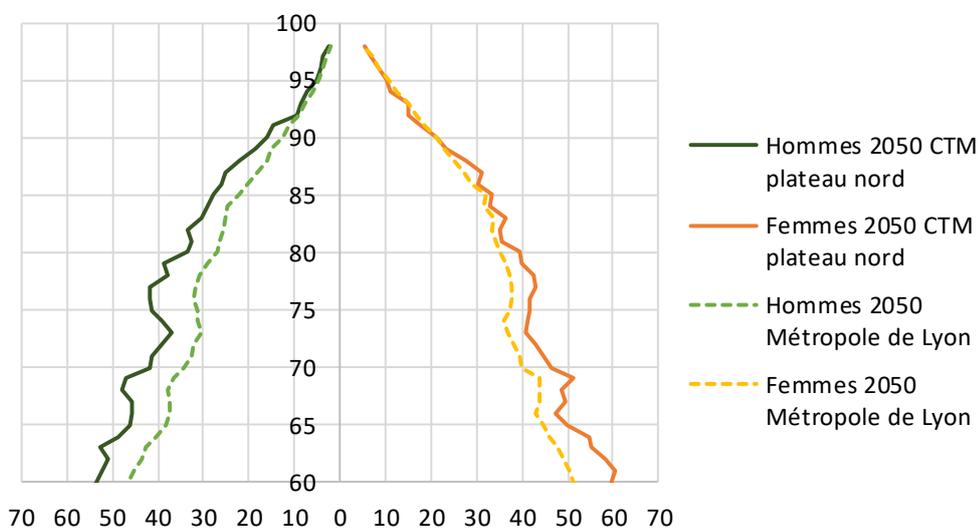
Proportion de femmes pour un homme en fonction du vieillissement



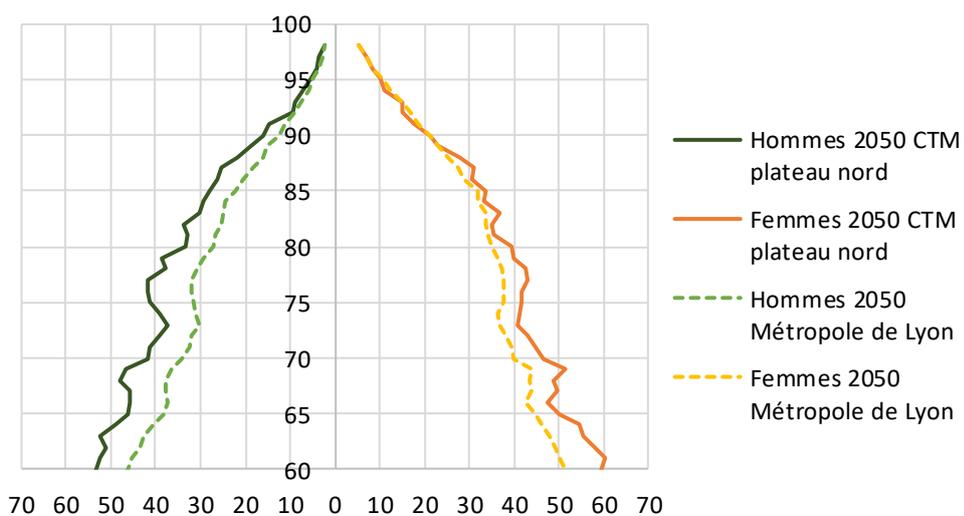
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

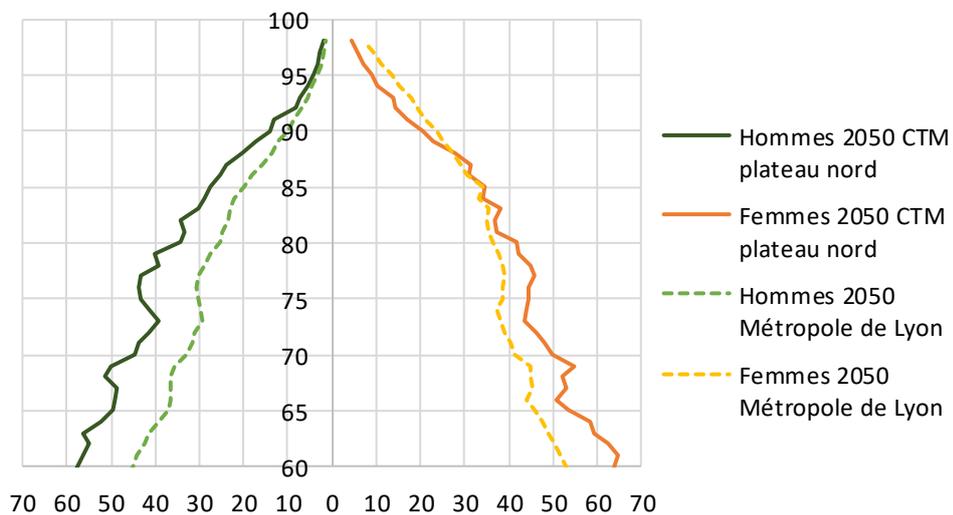


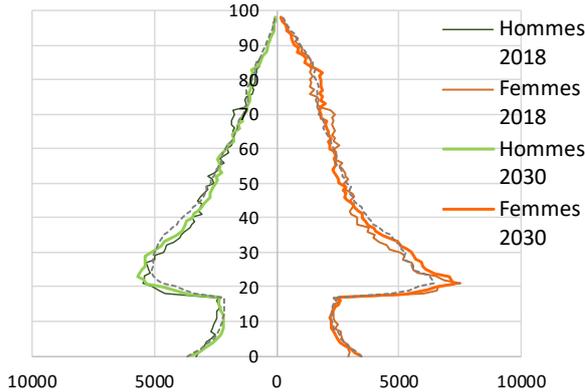


TABLEAU DE BORD

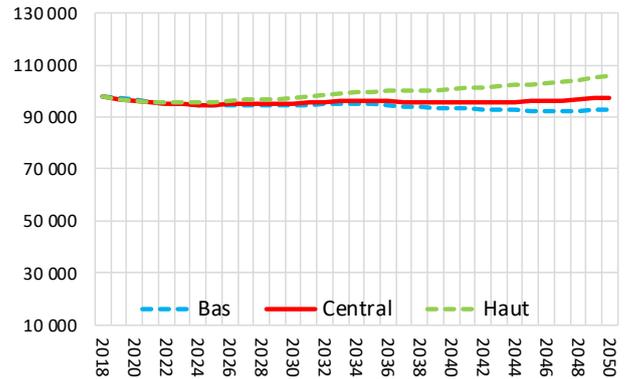
CTM Lyon



Evolution dans le temps de la pyramide des âges
(nombre de personne)



Evolution en nombre de la population de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



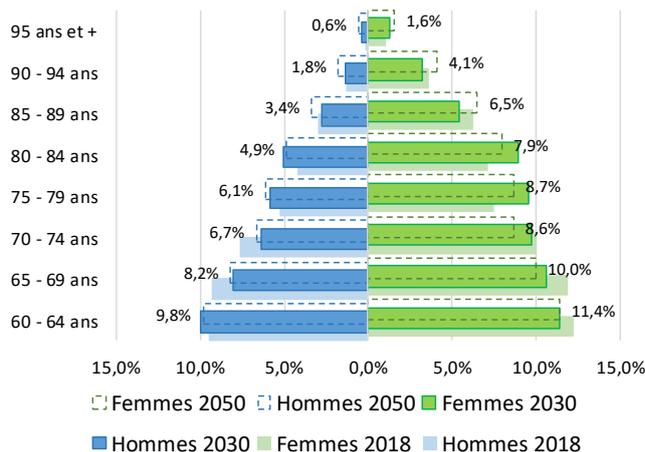
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	97 776	97 311	105 606	-0,04%	0,24%
Central	97 776	95 036	97 415	-0,24%	-0,01%
Bas	97 776	94 410	92 682	-0,29%	-0,17%

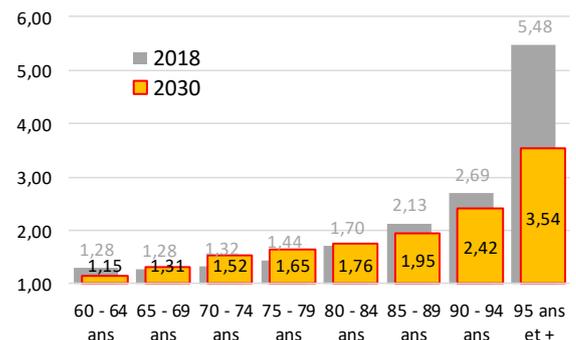
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	21 197	20 227	20 476	21,7%	21,3%	21,0%
65 - 69 ans	20 604	17 634	17 502	21,1%	18,6%	18,0%
70 - 74 ans	17 168	15 221	14 761	17,6%	16,0%	15,2%
75 - 79 ans	12 431	14 522	14 253	12,7%	15,3%	14,6%
80 - 84 ans	11 058	13 260	12 350	11,3%	14,0%	12,7%
85 - 89 ans	8 975	7 807	9 515	9,2%	8,2%	9,8%
90 - 94 ans	4 824	4 329	5 668	4,9%	4,6%	5,8%
95 ans et +	1 519	2 036	2 890	1,6%	2,1%	3,0%
Total	97 776	95 036	97 415	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans
(2018, Projection 2030 et 2050)



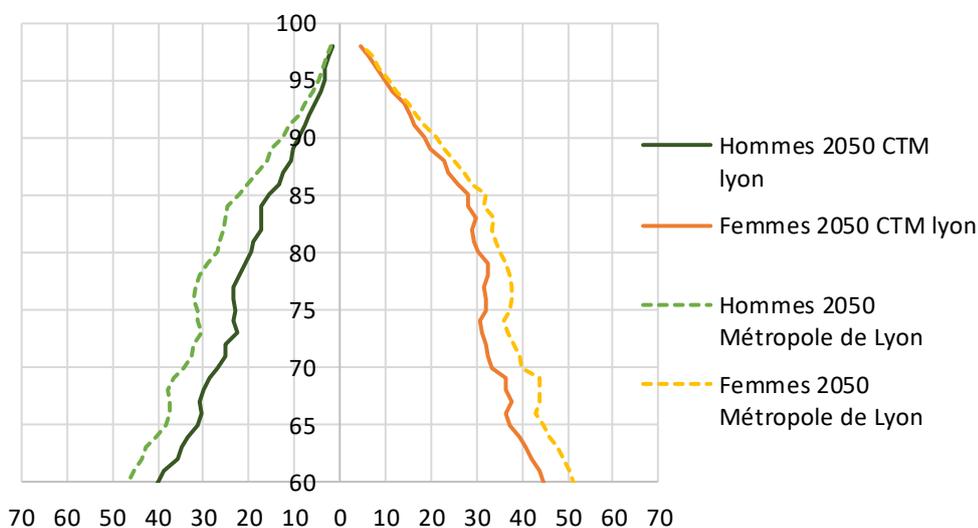
Proportion de femmes pour un homme en fonction du vieillissement



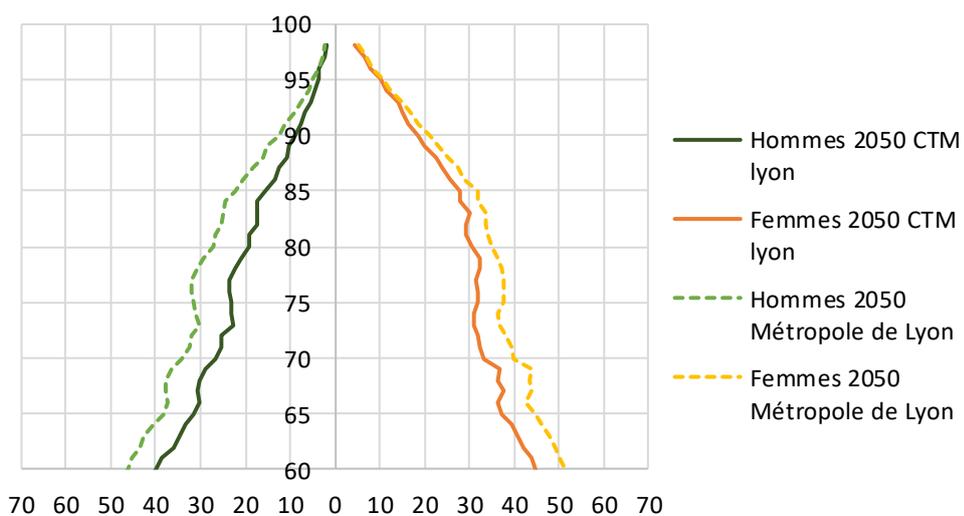
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

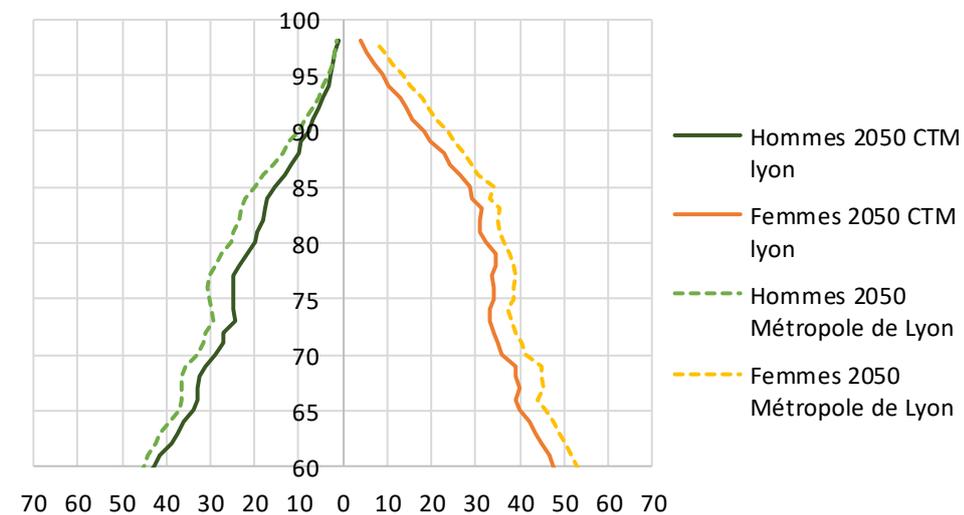


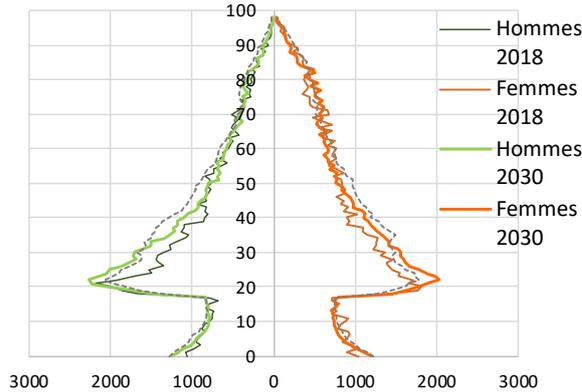


TABLEAU DE BORD

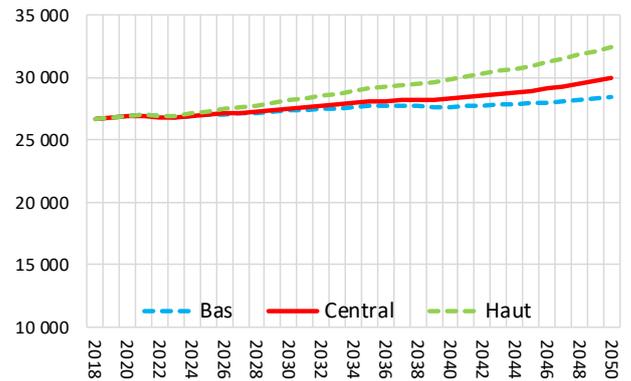
CTM Villeurbanne



Evolution dans le temps de la pyramide des âges
(nombre de personne)



Evolution en nombre de la population
de plus de 60 ans entre 2018 et 2051



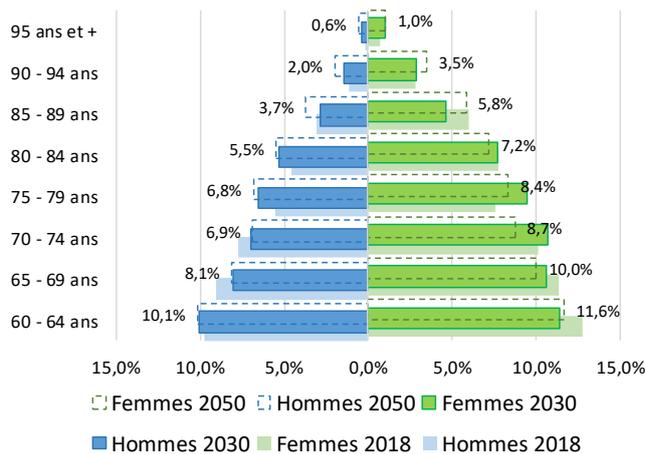
Les trois scénarios pour les plus de 60 ans

	Population			Evolution annuelle	
	2018	2030	2050	2018 à 2030	2018 à 2050
Haut	26 674	28 147	32 416	0,45%	0,61%
Central	26 674	27 495	29 905	0,25%	0,36%
Bas	26 674	27 325	28 467	0,20%	0,20%

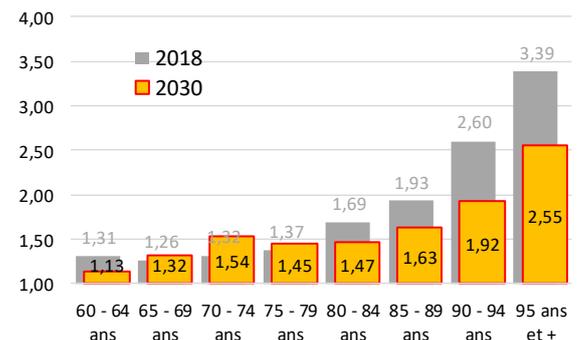
Tranche d'âge du scénario central (nombre et part)

	Population			Part des tranches d'âge		
	2018	2030	2050	2018	2030	2050
60 - 64 ans	5 981	5 880	6 461	22,4%	21,4%	21,6%
65 - 69 ans	5 430	5 104	5 379	20,4%	18,6%	18,0%
70 - 74 ans	4 752	4 817	4 624	17,8%	17,5%	15,5%
75 - 79 ans	3 479	4 365	4 498	13,0%	15,9%	15,0%
80 - 84 ans	3 269	3 557	3 750	12,3%	12,9%	12,5%
85 - 89 ans	2 420	2 046	2 823	9,1%	7,4%	9,4%
90 - 94 ans	1 049	1 183	1 628	3,9%	4,3%	5,4%
95 ans et +	294	543	742	1,1%	2,0%	2,5%
Total	26 674	27 495	29 905	100%	100%	100%

Répartition de la population de plus de 60 ans
(2018, Projection 2030 et 2050)



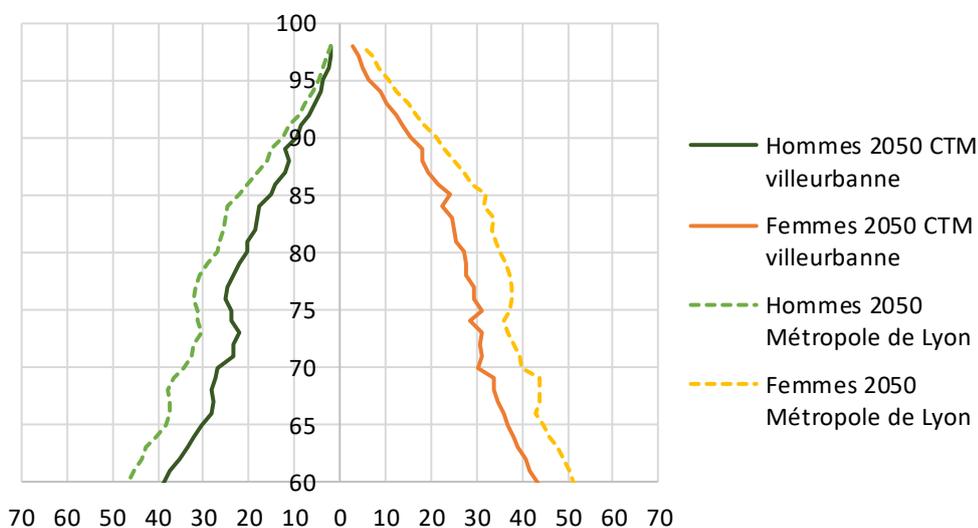
Proportion de femmes pour un homme
en fonction du vieillissement



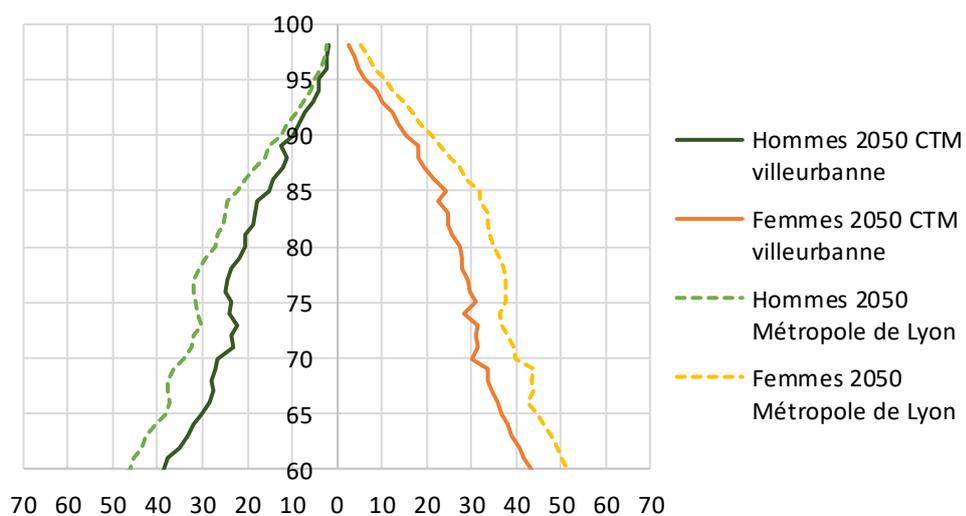
Comparaison CTM / Métropole de Lyon

Valeur pour 10 000 habitants

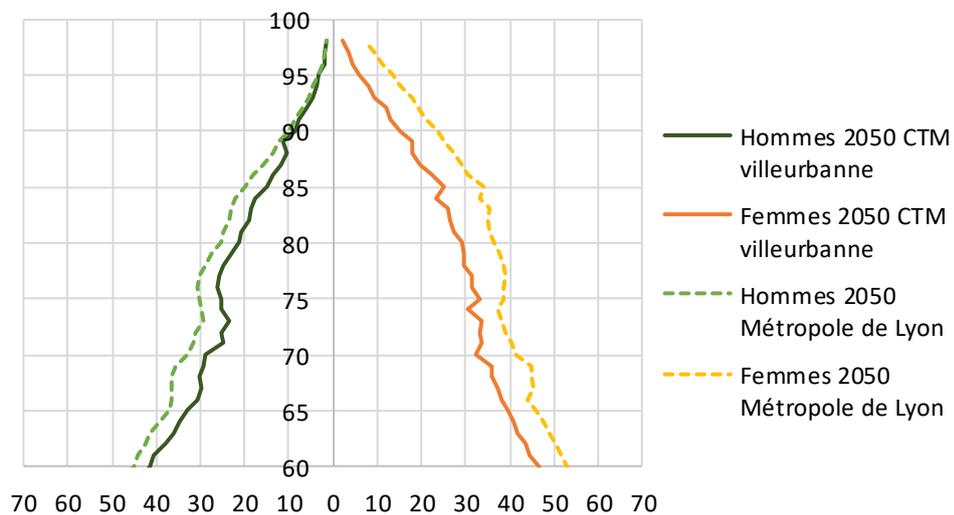
Scénario Haut - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Central - Nombre pour 10 000 habitants



Scénario Bas - Nombre pour 10 000 habitants

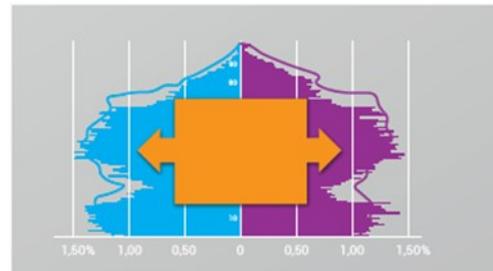




MÉTHODE

Méthodologie Omphale

Omphale déforme année par année la pyramide des âges connue.



Quatre événements perturbateurs de la réalité actuelle sont injectés dans le modèle :

- des naissances,
- des décès,
- des mobilités interne à la France,
- des mobilités avec l'étranger.

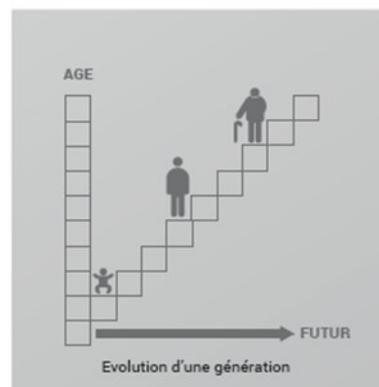


La traduction de ces quatre événements passe par des taux très fins éclatés (200 cases par variable = 100 âges x 2 sexes) pour :

- taux de fécondité (femme),
- âge de la maternité,
- espérance de vie,
- taux de migration.



Chacune des micro-génération (200 cases produites par les variables) va vivre annuellement et évoluer de manière indépendante, puis remise en question en début de chaque année suivante pour repartir sur un cycle correspondant à son vieillissement. Et ainsi de suite.



Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme